

66511, Hautes-Alpes = 1921

Direction du Personnel

Paris, le 12 Janvier 1921

2<sup>e</sup> Bureau

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs de  
M M Victor Peytral, Bonniard,

élus sénateurs le 9 Janvier 1921  
dans le département des Hautes-Alpes  
j'ai l'honneur de vous transmettre les documents ci-  
après désignés :

1<sup>o</sup> Le tableau indiquant les résultats de l'élection  
des délégués et suppléants, dressé en exécution de  
l'article 6 de la loi du 2 Août 1875;

2<sup>o</sup> La liste des électeurs sénatoriaux par ordre  
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la même loi;

3<sup>o</sup> La liste d'emargement divisée en 3 cahiers distincts;

4<sup>o</sup> Les feuilles de pointage au nombre de 6

5<sup>o</sup> Le procès-verbal des opérations électorales;

6<sup>o</sup> La notice des 2 candidats élus

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le  
Président, de vouloir bien me faire accuser réception  
du présent envoi.

Agreéz, Monsieur le Président, l'assurance  
de ma haute considération.

Le Ministre de l'Intérieur

Le Directeur

Monsieur le Président du Sénat

M

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884 ET 29 JUILLET 1913.

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 9 janvier 1921,  
à Gap, pour élire deux sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent vingt et un, le neuf du mois de janvier nous (1) Alexis Gayel Président du tribunal de première instance de Gap, nous sommes rendu dans la salle de la cour d'assises à Gap local désigné pour la réunion du collège électoral du département des Hautes-Alpes convoqué en vertu du décret du 12 novembre 1920 à l'effet d'élire deux sénateurs.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

- M. Borel (Jean) (délégué), né le 8 février 1855
- M. Eyraud (Ferdinand) (conseiller d'arrondissement), né le 23 septembre 1861
- M. Fric (Félicien) (délégué), né le 25 septembre 1873
- M. Guichard Antoine (— is —), né le 15 février 1864

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M.

Eyraud (François), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'organisation du Sénat et les élections des sénateurs;
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales;
- 7° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en 3 sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre A	à la lettre	<i>Jabier</i>	111	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section,	—	<i>Jav.</i>	—	<i>mart.</i> 111 —
3 <sup>e</sup> Section,	—	<i>Mart.</i>	—	<i>Z</i> — 112 —
4 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—
5 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—
6 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—
7 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—
8 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—
9 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—
10 <sup>e</sup> Section,	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs(2) de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas, les noms des électeurs proposés sont remis au président une heure avant la clôture du scrutin pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.

(3) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION . . . . .	} Président . . . . .	M. <i>(3) Fabre (Adrien)</i>
		M. <i>Escallier (Jean)</i>
		M. <i>Boyle (Edmond)</i>
		M. <i>Amor (Georges)</i>
2 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	} Scrutateurs . . . . .	M. <i>Mourra (Eugène)</i>
		M. <i>Dezglan (Antoine)</i>
		M. <i>Arbin (Marius)</i>
		M. <i>Gérard (Adrien)</i>
3 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	} Scrutateurs . . . . .	M. <i>Bazaud (Aimé)</i>
		M. <i>Odou (Auguste)</i>
		M. <i>Pellevoisin (Lucien)</i>
		M. <i>Jean &amp; Célimin</i>
4 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	} Scrutateurs . . . . .	M. <i>Martin (Emile)</i>
		M. <i>Eymery (Louis)</i>
		M. <i>Gausseud (Antoine)</i>
		M. <i>M.</i>
5 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	} Scrutateurs . . . . .	M. <i>M.</i>
		M. <i>M.</i>
		M. <i>M.</i>
		M. <i>M.</i>

6<sup>e</sup> SECTION . . . . . { *Président* . . . . . | M.  
 { *Scrutateurs* . . . . . } M.  
 { M.  
 { M.

7<sup>e</sup> SECTION . . . . . { *Président* . . . . . | M.  
 { *Scrutateurs* . . . . . } M.  
 { M.  
 { M.

8<sup>e</sup> SECTION . . . . . { *Président* . . . . . | M.  
 { *Scrutateurs* . . . . . } M.  
 { M.  
 { M.

9<sup>e</sup> SECTION . . . . . { *Président* . . . . . | M.  
 { *Scrutateurs* . . . . . } M.  
 { M.  
 { M.

10<sup>e</sup> SECTION . . . . . { *Président* . . . . . | M.  
 { *Scrutateurs* . . . . . } M.  
 { M.  
 { M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *deux*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre<sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à douze heures, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1° les enveloppes et 2° les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>re</sup> Section.....	111	110	1	"	"
2 <sup>e</sup> Section.....	111	110	1	"	"
3 <sup>e</sup> Section.....	112	112	"	"	"
4 <sup>e</sup> Section.....					
5 <sup>e</sup> Section.....					
6 <sup>e</sup> Section.....					
7 <sup>e</sup> Section.....					
8 <sup>e</sup> Section.....					
9 <sup>e</sup> Section.....					
10 <sup>e</sup> Section.....					
TOTAUX.....	334	332	2	"	"

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES trouvées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
					M. Bonnard	M. Cornaud	M. Peytral	M. Proraval	M. Zhouard	M. Woillevaire	M. Pellerisin	M. Planche	M.	M.
1 <sup>re</sup> Section . . . . .	110	1	110	"	71	12	84	21	21	2	"	"		
2 <sup>e</sup> Section . . . . .	110	1	110	"	61	23	76	24	26	1	"	1		
3 <sup>e</sup> Section . . . . .	112	"	112	"	80	13	84	17	19	3	1	"		
4 <sup>e</sup> Section . . . . .														
5 <sup>e</sup> Section . . . . .														
6 <sup>e</sup> Section . . . . .														
7 <sup>e</sup> Section . . . . .														
8 <sup>e</sup> Section . . . . .														
9 <sup>e</sup> Section . . . . .														
10 <sup>e</sup> Section . . . . .														
TOTAUX . . . . .	332	2	332	"	212	48	244	62	66	6	1	1		

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .	334
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement . . . . .	334
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes . . . . .	332

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants<sup>(1)</sup> . . . . . align="right">332

A DEDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs<sup>(2)</sup> . . . . . align="right">"

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés . . . . . align="right">332

MAJORITÉ ABSOLUE<sup>(3)</sup> . . . . . align="right">167

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Leytral Victor	deux cent quarante quatre	244
M. Bonniard Victor	deux cent douze	212
M. Chouard Auguste	soixante six	66
M. Trovassal Victor	soixante deux	62
M. Cornand Léon	quarante huit	48
M. Koblemaire Georges	six	6
M. Pellevoisin Lucien	une	1
M. Flauche Gilbert	une	1
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.  
Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

MM. (3) *Peytral Victor & Bonniard Victor* ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *ont* été proclamés sénateurs.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*

*Le bureau du Collège annexe au présent procès-verbal deux bulletins trouvés sans enveloppe, l'un aux noms de M. Peytral & de M. Bonniard dans l'urne de la première section, l'autre aux noms de M. Trovassal & de M. Chouard dans l'urne de la deuxième section; lesdits bulletins doivent être considérés comme ne représentant pas l'expression légale d'un vote.*



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus <sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix-sept heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>re</sup> Section.....					
2 <sup>e</sup> Section.....					
3 <sup>e</sup> Section.....					
4 <sup>e</sup> Section.....					
5 <sup>e</sup> Section.....					
6 <sup>e</sup> Section.....					
7 <sup>e</sup> Section.....					
8 <sup>e</sup> Section.....					
9 <sup>e</sup> Section.....					
10 <sup>e</sup> Section.....					
TOTAUX.....					

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bur. au du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À															
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.						
1 <sup>re</sup> Section . . . . .																				
2 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
3 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
4 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
5 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
6 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
7 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
8 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
9 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
10 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
TOTAUX . . . . .																				

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement . . . . .

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes . . . . .

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup> . . . . .

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs <sup>(2)</sup> . . . . .

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés . . . . .

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> . . . . .

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les secondes avec leurs enveloppes.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu. Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3) ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-neuf heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Le Secrétaire,*

*Les Membres du bureau,*

**3<sup>E</sup> TOUR DE SCRUTIN.**

Le même jour, à dix-neuf heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ci.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt-deux heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 <sup>re</sup> Section . . . . .					
2 <sup>e</sup> Section . . . . .					
3 <sup>e</sup> Section . . . . .					
4 <sup>e</sup> Section . . . . .					
5 <sup>e</sup> Section . . . . .					
6 <sup>e</sup> Section . . . . .					
7 <sup>e</sup> Section . . . . .					
8 <sup>e</sup> Section . . . . .					
9 <sup>e</sup> Section . . . . .					
10 <sup>e</sup> Section . . . . .					
<b>TOTAUX . . . . .</b>					

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À															
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.						
1 <sup>re</sup> Section . . . . .																				
2 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
3 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
4 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
5 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
6 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
7 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
8 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
9 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
10 <sup>e</sup> Section . . . . .																				
TOTAUX . . . . .																				

*Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins  
et enveloppes réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .  
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements . . . . .  
 Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes . . . . .

Ont obtenu (1) :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2) . . . . .		

(2) En indiquer la nature et les annexes contresignés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)  
 ayant obtenu la pluralité des voix                      été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à *douze* heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 à 5, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 6 à 11, les feuilles de pointage;

Sous les n°s 12 à 13, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins trouvés sans enveloppe. . . . .	2
Enveloppes renfermant des bulletins blancs. . . . .	"
Enveloppes sans bulletin. . . . .	"
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante. . . . .	"
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître. . . . .	"
Enveloppes non réglementaires. . . . .	"
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur. . . . .	"
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature. . . . .	"
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature. . . . .	"
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents. . . . .	"
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs. . . . .	"

Enfin, sous les n°s " à " , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

*Abry*

Le Secrétaire,

*Therand*

Les Membres du bureau,

*H. Braud*

*Luc*

*Morel*

*Truc*

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,  
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Briançon.</i>					
<i>Canton d'Aiguilles</i>					
<i>Obriès</i>	<i>Reynaud Jean</i>	<i>accepté</i>	<i>Richard Luc</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Merle Alexis</i>	<i>is</i>			
<i>Aiguilles</i>	<i>Tenoux Grégoire</i>	<i>accepté</i>	<i>Imbard Adolphe</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Brun Joseph</i>	<i>is</i>			
<i>Brvieux</i>	<i>Philip Jacques</i>	<i>accepté</i>	<i>Meissimilly Ant<sup>me</sup></i>	<i>accepté</i>	
	<i>Erat Jean</i>	<i>accepté</i>			
<i>Château Ville Vieille</i>	<i>Luy Barthélemy</i>	<i>accepté</i>	<i>Chier Louis</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Meyer Alfred</i>	<i>accepté</i>			
<i>Molines en Queyras</i>	<i>Gounon Barthélemy</i>	<i>accepté</i>	<i>Garcin Sébastien</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Berge Vincent</i>	<i>is</i>	<i>Roux Jacques</i>		<i>déposé au Conseil de Préfecture</i>
<i>Ristolas</i>	<i>Staudin Jacques</i>	<i>accepté</i>	<i>Gérard Jacques</i>	<i>accepté</i>	
<i>S<sup>t</sup> Veran</i>	<i>Meissimilly Joseph</i>	<i>accepté</i>	<i>Isnel Jean Raymond</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Bernard Antoine</i>	<i>is</i>			
<i>Canton de L'Argentière</i>					
<i>Argentière (1<sup>re</sup>)</i>	<i>Giraud Félix</i>	<i>accepté</i>	<i>Blein Gustave</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Viotto François</i>	<i>is</i>			
<i>Levroux</i>	<i>Gérard Joseph</i>	<i>accepté</i>	<i>Sémiond Aimé</i>	<i>accepté</i>	
	<i>Rolland Étienne</i>	<i>is</i>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER- dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Suy S <sup>t</sup> Vincent	Jayme Claude Jean Chauv J <sup>ph</sup> Ant <sup>me</sup>	accepté' is	Courbe Léon	accepté'	
Roche de Barne (Ca)	Louillilian Joseph Albrand Alexis	accepté' is	Gallice Joseph	accepté'	
S <sup>t</sup> Martin de Queyrières	Lous Etienne Courcier Pierre	accepté' is	Lous Barthélemy	accepté'	
Vallouise	de Bardomèche Benjamin Estienne Léon	accepté' is	Alphand Claude	is	
Vigneaux (Les)	Estienne Henri	accepté'	Melquion Louis Alfred	accepté'	
<u>Canton de Briançon</u>					
Briançon	Nicolas Jules Merle Louis Saure Antoine Massucco Charles Roman Auguste Gérard Adrien Garambois Elie Rolland Julien Voyron Paul	accepté' is is is is is is is is	Janet Adrien	accepté'	
			Chabaud Jean Bapt <sup>te</sup>	is	
Cervièrès	Saure-Gignoux, Marie	accepté'	Saure-Gignoux Adjoint	accepté'	
Montgenèvre	Des Jean Ant <sup>me</sup> Maurice	accepté'	Merle Charles	accepté'	
Vérvache	Baillé Ferdinand Saure Maximilien	accepté' is	Saure Jean Claude	accepté'	
Suy S <sup>t</sup> André	Bermoud Julien Barnéoud Jean	accepté' is	Barnéoud Pierre	accepté'	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Luy S <sup>d</sup> Pierre	Chabas Céléstin	accepté'	Merlin Emmanuel	accepté'	
	Chancel Joseph	is			
	Val des Prés	Brian Joseph	accepté'	Erat Gaspard	accepté'
Villard S <sup>d</sup> Pancrace	Jérodan Théodore	accepté'	Péthieu Pierre	accepté'	
	Faure Laurent	is			
<u>Canton de La Grave</u>					
Grave (La)	Lic Auguste	accepté'	Jacob Emile	accepté'	
	Mathonnet Jules	is			
Villar d'Orène	Albert Julien	accepté'	Clot Joseph	accepté'	
<u>Canton de Monétier les Bains</u>					
Monétier les Bains	Bligny Aimé	accepté'	Faure Pierre Joseph	accepté'	
	Callier Jean	is			
	Bonnardel Firmin	is			
S <sup>d</sup> Chaffrey	Blanchard Eugène	accepté'	Faure Arthur	accepté'	
	Alphand Eugène	accepté'			
Salle (La)	Albert Eugène	accepté'	Gravier Joseph	accepté'	
	Hermil David	is			
<u>Arrondissement d'Embrun</u>					
<u>Canton de Charges</u>					
Bréziers	Arnaud Apollin	accepté'	Andemard Apollin	accepté'	
Charges	Bertrand Raoul	accepté'	Eringuier Jean Louis	accepté'	
	Chaix Auguste	is			
Espinasses	Mauduech Lucien	accepté'	Marguillan Omer	accepté'	
Punnières	Werber Jean	accepté'	Astier Céléstin	accepté'	
Remollon	Isnard Edouard	accepté'	Bégon Louis	accepté'	
	Farnaud Lucien	is			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Rochebrune	Burle Marius	accepté'	Michel Joseph	accepté'	
Rousset	Chaine Oscar	accepté'	Espie' Henri	accepté'	
Ehéus	Aubert Philippe	accepté'	Bernard Joseph	accepté'	
<u>Canton d'Embrun</u>					
Baratier	Arnaud Antoine	accepté'	Guieu Auguste	accepté'	
Châteauroux	Barthalaïs Henri	accepté'	Garnier Auguste	accepté'	
	Lois Emile	is			
~~~~~					
Prévoux	Charstan Pierre	accepté'	Laure Jean Joseph	accepté'	
Crottes (Les)	Robert Antoine	accepté'	Serres Marius	accepté'	
	Bayard Joseph	is			
Embrun	Echouard Auguste	accepté'	Barthelon Gustave	accepté'	
	Fortoul Camille Ant <sup>me</sup>	is	Laris Etienne	is	
	Ferrary Julien	is			
	Fournat Achille	is			
	Rougon Jules	is			
	Marcellin Théodore	is			
Orres (Les)	Blanc Emile	accepté'	Larcas Gilbert	accepté'	
	Scarafagio Désiré	is			
André d'Embrun (5 <sup>e</sup> )	Jarne André	accepté'	Céard Léon	accepté'	
	Bertrand Emile	is			
Sauveur (5 <sup>e</sup> )	Sibert Auguste	accepté'	Bertrand Jérémie	accepté'	
	Lagier Jules Eugène	is			
<u>Canton de Guillestre</u>					
Ceillac	Vallerian J <sup>m</sup> Bapt <sup>e</sup>	accepté'	Savrier Claude	accepté'	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Champcella	Jauffret Victor	accepté	Hellinieu Séraphin	accepté	
Eygliers	Comier Auguste	accepté	Borne Joseph	accepté	
Freissinières	Mauriel J <sup>th</sup> Étienne	is			
	Barison Eli	accepté	Gérard Louis	accepté	
Guillestre	Imbert Joseph	is			
	Mathieu Joseph	accepté	Poli Ange	accepté	
Montdauphin	Imbert Emile	is			
	Studier Pierre	accepté	Borel François	accepté	
Réotier	Rey Hilarion	accepté	Guieu Ferdinand	accepté	
Risoul	Esmeieu Jacques	accepté	Meynet Alexandre	accepté	
	Albrand Jean Louis	is			
St Clément	Imbert Étienne	accepté	Granet Louis	accepté	
	Gallian Louis	accepté			
St Crépin	Combal Laurent	accepté	Albrand Louis	accepté	
	Barthélemy Raymond	is			
Vars	Marchis Jean	accepté	Dominique Jean	accepté	
	Rostan Emile	is			
Canton d'Orcières					
Champoléon	Martin Vincent	accepté	Baillé Jean	accepté	
	Aimé-Blanc Pierre	is			
Orcières	Bertrand-Bellisson Jean	accepté	Blanc Léon	accepté	
	Lussorre-Bresson Joseph	is			
St Jean St Nicolas	Lussorre-Bresson J <sup>th</sup>	accepté	Rouxon Louis	accepté	
	Reynier Jean	is			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de Savines</u>					
Luy S <sup>z</sup> Eusèbe	Constans Auguste	accepté	Combe Louis	accepté	
Luy Sanières	Briand Joseph	accepté	Plauchu André	accepté	
Réallon	Leyron Eugène	accepté	Arstier Auguste	accepté	
	Leyron J <sup>h</sup> dit Thourard	is			
S <sup>z</sup> Apollinaire	Michel Victor	accepté	Michel Jacques	accepté	
Sauze (le)	Liotaud Léon	accepté	Chevallier Césaire	accepté	
Savines	Bonnardel Louis	accepté	Barneaud Louis	accepté	
	Guieu Joseph	is			
<u>Arrondissement</u>			<u>de Gap</u>		
<u>Canton d'Aspres sur Buëch</u>					
Aguielles -	Morgand Jean	accepté	Bertrand Albert	accepté	
- Aspremont	Martin Emile	accepté	Fie' Gabriel	accepté	
Aspres sur Buëch	Jean Casimir	accepté	Soreil Joseph	accepté	
	Eruc Firmin	accepté			
Beaume (la)	Bechin Marius	accepté	Laizende Seraphin	accepté	
Baurie (la)	Basset Paul	accepté	Corréard Alexis	accepté	
Haute Beaume (la)	Lymery Louis	accepté	Brun Auguste	accepté	
Montbrand	Marron Jean Bapt <sup>e</sup>	accepté	Vial Joseph	accepté	
S <sup>z</sup> Julien en Beauchêne	Bertrand Jules	accepté	Court Jean	accepté	
S <sup>z</sup> Pierre d'Argenson	Chaffois Frédéric	accepté	Davin Joseph	accepté	
<u>Canton de Barillonnette</u>					
Barillonnette	Isnard Léopold	accepté	Robert Seraphin	accepté	
Esparon	Michel Joseph	accepté	Michel Cyprien	accepté	
Vitrolles	Rambaud Augustin	accepté	Robert Abel	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de La Bâtie Neuve.</u>					
Avançon	Ollivier Adolphe	accepté	Gay-Péca Marius	accepté	
	Jacob Joseph	is			
Bâtie Neuve (la)	Guigues Alexandre	accepté	Borel Alphonse	accepté	
	Laurent Clovis	is			
Bâtie Vieille (la)	Boisset Marius	accepté	Honnore Ernest	accepté	
Montgardin	Guieu Eli	accepté	Espritallier Léon	accepté	
Rambaud	Sarrasin Celestin fils	accepté	Coindre Fidèle	accepté	
Rochette (la)	Taure Joseph	accepté	Matheron Joseph	accepté	
S <sup>t</sup> Etienne le Haut	Hubin Eugène	accepté	Bertrand Louis	accepté	
Valserrès	Navin Victor	accepté	Mauvel Gustave	accepté	
<u>Canton de Gap.</u>					
Freissinouse (la)	Marin Ernest	accepté	Bourges Adolphe	accepté	
Gap	Sabre Adrien	accepté	Semensatis Louis	accepté	
	Jean Fénéol	is	Hubaud Joseph	is	
	Chabrand Auguste	is			
	Villard Didier	is			
	Berne Louis	is			
	Escallier Jean	is			
	Boyle Edmond	is			
	Flanas Joseph	is			
	Deyglun Antoine	is			
Manteyer	Chevalier Séverin	accepté	Goutard Félix	accepté	
Lelleautier	Queyrel Séraphin	accepté	Hubaud Joseph	accepté	
Rabou	Orière Séverin	accepté	Gay Philippe	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Roche des Arnauds (la)	David Adrien	accepté	Blanc Pierre	accepté	
	Dupont Louis	accepté			
Romette	Feraud François	accepté	Layan Casimir	accepté	
Canton de Saragne					
Eyguians	Vachier Job	accepté	Roman Alphonse	accepté	
Saragne	Mazan Léon	accepté	Leuzin Steinne	accepté	
	Flat Léon	is			
Lazer	Richier Arist. Victor	accepté	Clement Louis	accepté	
Monétier Allémont	Michon Eugène	accepté	Rome Casimir	accepté	
Montéglin	Eyséric Louis	accepté	Bernard Euilien	accepté	
Poët (le)	Jean Joseph	accepté	Michel César	accepté	
Uppaix	Aguillon Laurent	accepté	Reynier Joseph	accepté	
Ventavon	Giraud Louis	accepté	Leuzin Octave	accepté	
	Beynet Léopold	is			
Canton d'Orpierre					
Etoile	Clavel Joseph	accepté	Beynet Eloi	accepté	
Lagrand	Barniaudy Auguste	accepté	Layan Louis	accepté	
Vossage & Bénévent	Blanc Lucien	accepté	Euphémus Henri	accepté	
Orpierre	Blanchard Benoit	accepté	Blanchard Luc	accepté	
	Chastel Eliseé	is			
S <sup>te</sup> Colombe	Arnaud Maximin	accepté	Brunel Arthur	accepté	
S <sup>te</sup> Cyrice	Arthaud sauteur	accepté	Allier Louis	accepté	
Saléon	Arnaud Gustave	accepté	Chaine Louis	accepté	
Erescléoux	Lralong François	accepté	Béthoux Ernest	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de Ribiers</u>					
Autonaves	Espie' Félicien	accepté'	Flat Auguste	accepté'	
Barret le Bas	Ferrier Florentin	accepté'	Mouillet Jules	accepté'	
Barret le Haut	Borel Jean	accepté'	Bernard Gabriel	accepté'	
Châteauneuf de Chabre	Flat Antoine	accepté'	Francois Joseph	accepté'	
Courves	Curnier Maurice	accepté'	Toubert Paulin	accepté'	
Lornet	Truchet Fortune'	accepté'	Meynaud Honoré'	accepté'	
Ribiers	Garcin Jules	accepté'	Rivas Henri	accepté'	
	Meyssonnier Adrien	is	Mouillet Ferdinand	accepté'	déferé au Conseil de Préfecture
S <sup>t</sup> Pierre Avez	Michel Emile	accepté'	Bernard Marcelin	accepté'	
Saléraus	Blanc Eli	accepté'	Audibert Flavien	accepté'	
<u>Canton de Rosans</u>					
Bruis	Sylvestre Joseph	accepté'	Bompard Joannès	accepté'	
Chanousse	Roux Désiré'	accepté'	Coutton Camille	accepté'	
Montjay	Barre Clovis	accepté'	Borel Ludovic	accepté'	
Moydans	Bouillet Victor	accepté'	Jouve Arnoux	accepté'	
Ribeyret	Giraudan Joseph	accepté'	Bontoux Joseph	accepté'	
Rosans	Bertrand Alcide	accepté'	Cinet Frédéric	accepté'	
	Blanchard Frédéric	is			
S <sup>t</sup> André de Rosans	Bernard Eugène	accepté'	Roux Louis	accepté'	
S <sup>te</sup> Marie	Toubert Alfred	accepté'	Correard Grille	accepté'	
Sorbiers	Michelon Steime	accepté'	Mourre Eugène	accepté'	
<u>Canton de S<sup>t</sup> Bonnet</u>					
Aucelle	Astier Eugène	accepté'	Esipallier Joseph	accepté'	
	Marillac Charles	is			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Beinevent & Charbillac	Lombard Auguste	accepté	Reynier Théophile	accepté	
Buissard	Rambaud Joseph	accepté	Jaussaud Jean	accepté	
Chabottes	Bonnet Pierre	accepté	Borel Jean	accepté	
	Sarrazin Joseph	accepté			
Chabottonnes	Jaussaud Antoine	accepté	Baillie Jean	accepté	
Costes (les)	Blanchard-Gaillard, Albert	accepté	Reynaud Gustave	accepté	
Eare (la)	Létre Joseph	accepté	Borel Pierre	accepté	
Forest S <sup>t</sup> Julien	Chabot Désiré	accepté	Cesmat J. Cyrille	accepté	
Infournas (les)	Cyraud Joseph	accepté	Cyraud Jules	accepté	
Laye	Laty Jean	accepté	Hirdier Pierre	accepté	
Molines en Champagne	Allec Caliste	accepté	Gaillard Joseph	accepté	
Motte (la)	Lascal François	accepté	Maubert Armand	accepté	
Woyer (le)	Encoyaud Joseph	accepté	Escalle Zéphirin	accepté	
	Beaume Alphonse	is			
Poligny	Boutoux Tranquille	accepté	Vouquier Alphonse	accepté	
	Sauret Martin	accepté			
S <sup>t</sup> Bonnet	Amar Alphonse	accepté	Ribail Arthur	accepté	
	Lascal Vincent	is			
	Cyraud Michel	is			
S <sup>t</sup> Eusèbe	Maubert Octave	accepté	Gousolin François	accepté	
	Gousolin Joseph	is			
S <sup>t</sup> Julien en Champagne	Mouren Eugène	accepté	Hubert Jules	accepté	
S <sup>t</sup> Laurent du Cros	Meyer Joseph	accepté	Vieux Zéphirin	accepté	
	Ebrard Charles	is			
S <sup>t</sup> Léger	Brochier Arthaud	accepté	Dusserre Dominique	accepté	
S <sup>t</sup> Michel de Chailloz	Escallier Joseph	accepté	Allemand Clovis	accepté	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Canton de S<sup>t</sup> Étienne en Devoluy</u>					
Agnières	Dupont Pierre	accepté	Laurens Auguste	accepté	
Cluse (de)	Sarrazin Aug <sup>te</sup>	accepté	Astrieu Camille	accepté	
S <sup>t</sup> Didier	Abrau Séraphin	accepté	Aurouze Pierre	accepté	
	Chaix Adrien	is			
<u>S<sup>t</sup> Étienne en Devoluy</u>					
	Borel Joseph	accepté	Lapeyre Célestin	accepté	
	Truchet Jean	accepté			
<u>Canton de S<sup>t</sup> Firmin</u>					
Aspres les Corps	Leclissier Octavien	accepté	Baup Elie	accepté	
Chauffayer	Roux Pierre	accepté	Doris Pierre	accepté	
	Barthelemy Alfred	is			
Clémence d'Amblat	Ferrier Laurent	accepté	Galland Adrien	accepté	
Glaizil (de)	Jourdan Auguste	accepté	Jourdan François	accepté	
Guillaume Peyrouse	Bellon Auguste	accepté	Vincent Voe	accepté	
S <sup>t</sup> Firmin	Lagier Jean François	accepté	Mary Pierre	accepté	
	Loubet Pierre	accepté			
S <sup>t</sup> Jacques	Goussolin Pierre	accepté	Magnan Auguste	accepté	
S <sup>t</sup> Maurice	Terrier Eugène	accepté	Tempier Emilien	accepté	
Villard Loubière	Bellon Auguste	accepté	Galland Joseph	accepté	
<u>Canton de Serres</u>					
Bâtie Montsaléon (de)	Martin Hector	accepté	Barthelemy Régis	accepté	
Bersac (de)	Roman Étienne	accepté	Maurel Marius	accepté	
Epine (d')	Mourenas Liffroy	accepté	Hugues Joachim	accepté	
	Denizot Gabriel	is			
Mérenil	Vachier Louis	accepté	Cheval Joachim	accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Montclus	Lombard Achille	accepté	Reynaud Adrien	accepté	
Montmorin	Fenoux Joseph	accepté	Garagnon Joseph	accepté	
Montroud	Reynaud Amélie	accepté	Bertrand Baptiste	accepté	
Pierre (la)	Charbonnier Guillaume	accepté	Brun Auguste	accepté	
S <sup>t</sup> Genis	Vernet Auguste	accepté	Lelleguin Théodore	accepté	
Savournon	Barillon Laurent	accepté	Garcin François	accepté	
Serres	Gros Auguste	accepté	Richard Baptiste	accepté	
	Blanc Alexandre	accepté			
Sigottier	Basset Marius	accepté	Bonnet Jean	accepté	
<u>Canton de Tallard</u>					
Châteauneuf	Faucou Emile	accepté	Valenty Eloi	accepté	
Fouillouse	Robert Adrien	accepté	Faume Augustin	accepté	
Jarjayes	Arthaud Victor	accepté	Valentin Auguste	accepté	
Sardier & Valença	Saure Auguste	accepté	Martel Gabriel	accepté	
Lethet	Jauffret Auguste	accepté	Farnaud Jacques	accepté	
Neffes	Queyrel Henri	accepté	Jeauselme Joseph	accepté	
Saulce (la)	Marron Jean	accepté	Gertoux Denis	accepté	
	Saunier Casimir	accepté			
Sigoyer	Laul Paul	accepté	Oddou Joseph	accepté	
	Lelloux Jean	is			
Tallard	Masse Jules	accepté	Ricard Victor	accepté	
	Larison Raphaël	accepté			
<u>Canton de Veynes</u>					
Chabestan	Grimaud Louis	accepté	Arnaud Théodore	accepté	
Châteauneuf d'Oze	Gueyraud Auguste	accepté	Liot Joseph	accepté	

250

276

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Eumeyer	Martin Louis	accepté	Martin Marius	accepté	
Montmaur	Darin Emile	accepté	Brochier Michel	accepté	
	Achard Jacques	is			
Oze	Bermond Pierre	accepté	Blanc Eugène	accepté	
St Auban d'Oze	André Auguste	accepté	Bourges Auguste	accepté	
Saix (de)	Marrou Eugène	accepté	Mathieu Fridolin	accepté	
Seynes	Guichard Antoine	accepté	Reynaud Michel	accepté	
	Razaud Aimé	is			
	Oddou Auguste	is			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A *Gays*, le 6 décembre 1920.  
Le Préfet des Hautes-Alpes,  
*Maheulle*

3

6

DEPARTEMENT  
des Hautes-Alpes.

MODÈLE N° 4.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Abel Louis	Conseiller Général		Corogne
2	Abbrard Séraphin	délégué de la com <sup>ne</sup> de S <sup>t</sup> Disdier	Aburaize Pierre.	
3	Abchard Jacques	d <sup>o</sup> de Montmaur	Brochier Michel.	
4	Abchin Marius	d <sup>o</sup> de La Beaume	Faizende Séraphin.	
5	Aguillon Laurent	d <sup>o</sup> d'Uriage	Reynier Joseph.	
6	Aimé-Blanc Pierre	d <sup>o</sup> de Champoléon	Baille Jean.	
7	Albert Eugène	d <sup>o</sup> de La Salle	Gravier Joseph.	
8	Albert Julien	d <sup>o</sup> de Villar d'Irène	Clot Joseph.	
9	Albrand Alexis	d <sup>o</sup> de La Roche de Rame	Gallice Joseph.	
10	Albrand Jean Louis	d <sup>o</sup> de Risoul	Meyriet Alexandre.	
11	Allec Calixte	d <sup>o</sup> de Molines en Champanne	Gaillard Joseph.	
12	Allicy Aimé	d <sup>o</sup> de Monétier les Bains	Éauve Pierre Joseph.	
13	Allicy Alexis	Conseiller d'arrondissement		Longonville.
14	Allicy Gréneré	Conseiller d'arrondissement		Douanet
15	Alphand Eugène	délégué de la com <sup>ne</sup> de S <sup>t</sup> Chaffrey	Éauve Arthur.	
16	André Auguste	d <sup>o</sup> de S <sup>t</sup> Huban d'Oze	Bourges Auguste.	
17	Amar Alphonse	d <sup>o</sup> de S <sup>t</sup> Bonnet	Ribail Arthur.	
18	Armand Eugène	d <sup>o</sup> de S <sup>t</sup> André de Rosans	Roux Louis.	
19	Armand Maximin	d <sup>o</sup> de S <sup>te</sup> Colombe	Brunel Arthur.	
20	Arnaud Antoine	d <sup>o</sup> de Baratier	Guieu Auguste.	
21	Arnaud Antoine	d <sup>o</sup> de S <sup>t</sup> Veran	Issnel Jean Raymond.	
22	Arnaud Gustave	d <sup>o</sup> de Saléon	Chaîne Louis.	
23	Arnaud Marius	d <sup>o</sup> de Brézières	Andemard Alphonse.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.	OBSERVATIONS.
24	Borthaud Rodolphe	Conseiller Général		29 au 30 juillet 1890
25	Borthaud Sauxeur	délégué de la com <sup>me</sup> de S <sup>t</sup> Cyrice	Allier Louis -	
26	Borthaud Victor	d <sup>o</sup> de Jarjayes	Valentin Auguste -	
27	Bostier Eugène	d <sup>o</sup> d'Anceille	Espitalier Joseph -	
28	Boubert Philippe	d <sup>o</sup> de Echéus	Bernard Joseph -	
29	Bubin Eugène	d <sup>o</sup> de S <sup>t</sup> Etienne de laus	Bertrand Louis -	
30	Budiez Pierre	d <sup>o</sup> de Montauphin	Borel François -	
31	Baille Ferdinand	d <sup>o</sup> de Vévache	Floure Jean Claude -	
32	Baridon Elie	d <sup>o</sup> de Freissinières	Gérard Louis -	
33	Barillon Laurent	d <sup>o</sup> de Savourenon	Garcin François -	
34	Baronnèche (de) Benjamin	d <sup>o</sup> de Vallouise	Alphand Claude -	
35	Barneoud Jean	d <sup>o</sup> de Ruy S <sup>t</sup> André	Barneoud Pierre -	
36	Barniaudy Auguste	d <sup>o</sup> de Lagrand	Payan Louis -	
37	Barre Cloris	d <sup>o</sup> de Montjay	Borel Ludovic -	
38	Barthalaïs Henri	d <sup>o</sup> de Châteauroux	Garnier Auguste -	
39	Barthélemy Alfred	d <sup>o</sup> de Chauffayer	Doris Pierre -	
40	Barthélemy Raymond	d <sup>o</sup> de S <sup>t</sup> Giepin	Albrand Louis -	
41	Basset Marius	d <sup>o</sup> de Sigottier	Bonnet Jean -	
42	Basset Paul	d <sup>o</sup> de La Faurie	Corrieau Alexis -	
43	Bayard Joseph	d <sup>o</sup> des Crotes	Serres Marius -	
44	Bayle Edmond	d <sup>o</sup> de Gap	Semenatis Louis - Hubaud Joseph -	
45	Beaume Alphonse	d <sup>o</sup> du Noyer	Escalle Zéphirin -	
46	Bellon Auguste	d <sup>o</sup> de Guillaume Peyroux	Vincent Noé -	
47	Bellon Auguste	d <sup>o</sup> de Villard Loubière	Galland Joseph -	
48	Berge Vincent	d <sup>o</sup> de Molines en Queyras	Garcin Sébastien -	
49	Bernard Auguste	Conseiller d'Arrondissement		29 au 30
50	Berne Louis	délégué de la com <sup>me</sup> de Gap	Semenatis Louis - Hubaud Joseph -	
51	Bernard Julien	d <sup>o</sup> de Ruy S <sup>t</sup> André	Barneoud Pierre -	
52	Bernard Pierre	d <sup>o</sup> d'Oze	Blanc Eugène -	
53	Bertrand Alcide	d <sup>o</sup> de Rosans	Rinet Frédéric -	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
54	Bertrand Emile	délégué de la com <sup>ne</sup> de St André d'Enbrun	Céard Léon	
55	Bertrand Jules	d° de St Julien en Beauchêne	Court Jean	
56	Bertrand Raoul	d° de Chorges	Fringuier Jean Louis	
57	Bertrand-Pellisson Jean	d° d'Arcières	Blanc Léon	
58	Bès Jean Antoine	d° de Montgenèvre	Merle Charles	
59	Beynet Léopold	d° de Tentavon	Leuzin Octave	
60	Blanc Alexandre	d° de Serres	Richard Baptiste	
61	Blanc Elie	d° de Saleraus	Andibert Flavien	
62	Blanc Emile	d° des Orées	Rascal Gilbert	
63	Blanc Lucien	d° de Message & Bécucourt	Truphemus Henri	
64	Blanchard Alphonse	Conseiller Général		Messin
65	Blanchard Benoit	délégué de la com <sup>ne</sup> d'Orpierre	Blanchard Luc	
66	Blanchard Eugène	d° de St Chaffrey	Floure Arthur	
67	Blanchard Frédéric	d° de Rasans	Pinet Frédéric	
68	Blanchard-Gaillard Albert	d° des Costes	Reyraud Gustave	
69	Bois Benjamin	Conseiller Général		Mlle Marie Messin
70	Boisset Marius	délégué de la com <sup>ne</sup> de la Bâtie Vieille	Boumore Ernest	
71	Bonfils Septime	Conseiller Général		Messin
72	Bonnardel Firmin	délégué de la com <sup>ne</sup> de Effortier-les-Bains	Floure Pierre Joseph	
73	Bonnardel Louis	d° de Savines	Barneaud Louis	
74	Bonnet Pierre	d° de Chabottes	Borel Jean	
75	Bonniard Victor	Député, Conseiller Général		Enbrun
76	Boutoux Eranguille	délégué de la com <sup>ne</sup> de Poligny	Bouquier Alphonse	
77	Borel Jean	d° de Barret le Haut	Bernard Gabriel	
78	Borel Joseph	d° de St Etienne en Deichuy	Lapeyre Célestin	
79	Bouillet Victor	d° de Moydans	Jousse Arnoux	
80	Briau Joseph	d° de Val des Bès	Crat Gaspard	
81	Briaud Joseph	d° de Puy Sanières	Blanchu André	
82	Brochier Arthaud	d° de St Léger	Dussevre Dominique	
83	Brun Joseph	d° d'Aiguilles	Guibaré Adolphe	
84	Burle Marius	d° de Rochebrune	Michel Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.		QUALITÉ :	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
85	Caillat	Paul	Député		1. <i>Clément Turben</i> <i>sorte</i>
86	Cailler	Jean	délégué de la com <sup>me</sup> de Montfort les Bains	Sauve Pierre Joseph.	
87	Chabas	Célestin	d° de Ruy S <sup>t</sup> Pierre	Merlin Emmanuel.	
88	Chabot	Désiré	d° de Forest S <sup>t</sup> Julien	Cesmat J. Cyprien.	
89	Chabrand	Auguste	d° de Gap	Semensatis Louis - Hubaud Joseph.	
90	Chabrand	Valentin	Conseiller Général		<i>Gap</i>
91	Chainé	Oscar	délégué de la com <sup>me</sup> de Rausset	Épici Henri.	
92	Chaix	Adrien	d° de St Disdier	Sourouze Pierre.	
93	Chaix	Auguste	d° de Charges	Trinquier Jean Louis.	
94	Chaffois	Eudémie	d° de St Pierre d'Orgnac	Davin Joseph.	
95	Chancel	Joseph	d° de Ruy S <sup>t</sup> Pierre	Merlin Emmanuel.	
96	Charbonnier	Guillaume	d° de La Pierre	Brun Auguste.	
97	Chastan	Pierre	d° de Crévoux	Sauve Jean Joseph.	
98	Chastel	Elisée	d° d'Orpierre	Blanchard Luc.	
99	Chaud	Joseph Antoine	d° de Ruy S <sup>t</sup> Vincent	Combe Léon.	
100	Chevalier	Séverin	d° de Chanteyer	Goutard Félix.	
101	Clavel	Joseph	d° d'Étoile	Beynet Elai.	
102	Combal	Laurent	d° de St Crépin	Albrand Louis.	
103	Comier	Auguste	d° d'Égliers	Bonne Joseph.	
104	Constans	Auguste	d° de Ruy S <sup>t</sup> Cécile	Combe Louis.	
105	Cornaud	Léon	Conseiller Général		<i>Gap</i>
106	Coronat	Louis	d°		<i>Gap</i>
107	Courcier	Pierre	délégué de la com <sup>me</sup> de S <sup>t</sup> Martinde Queyrières	Bous Barthélemy.	
108	Cuvier	Maurice	d° d'Évres	Hubert Paulin.	
109	Daurelle	Mathieu	Conseiller d'Arrondissement		<i>Martin de Gap</i>
110	Dastrevigne	Isaïe	d°		<i>Gap</i>
111	David	Adrien	délégué de la com <sup>me</sup> de La Roche des Arnauds	Blanc Pierre.	
112	Davin	Émile	d° de Montmaur	Brochier Michel.	
113	Davin	Victor	d° de Valserres	Maurel Gustave.	
114	Denizot	Gabriel	d° de l'Épine	Hugues Joachim.	
115	Derbez	Jean	d° de Prunières	Astier Célestin.	
116	Deyghun	Antoine	d° de Gap	Semensatis Louis - Hubaud Joseph.	
117	Domery	Jean Baptiste	Conseiller d'Arrondissement		<i>Réservé</i>



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
118	Dupont Louis	délégué de la com <sup>ne</sup> de la Roche des Arnauds	Blanc Pierre	
119	Dupont Pierre	d <sup>o</sup> d'Agnières	Laurens Auguste	
120	Dusserre-Bresson Joseph	d <sup>o</sup> d'Orcières	Blanc Léon	
121	Dusserre-Bresson Joseph	d <sup>o</sup> de S <sup>ts</sup> Jean S <sup>ts</sup> Nicolas	Roman Louis	
122	Dyen Dorville	Conseiller d'Arrondissement		Gulleto
123	Ébrard Charles	délégué de la com <sup>ne</sup> de S <sup>ts</sup> Laurent du Cros	Nieux Zéphirin	
124	Encoyand Joseph	d <sup>o</sup> du Royer	Escalle Zéphirin	
125	Escalle Hippolyte	Conseiller Général		Mronny
126	Escallier Jean	délégué de la com <sup>ne</sup> de Gap	semensatis Louis - Hubaud Joseph	
127	Escallier Joseph	d <sup>o</sup> de S <sup>ts</sup> Michel de Choullos	Allemand Cloris	
128	Escallier Joseph	Conseiller Général		Le Sola Neuf
129	Esmeieu Jacques	délégué de la com <sup>ne</sup> de Risoul	Meynet Alexandre	
130	Espie Félicien	d <sup>o</sup> d'Autonaves	Plat Auguste	
131	Estienne Henri	d <sup>o</sup> des Vigneaux	Melquiond Louis Alfred	
132	Estienne Léon	d <sup>o</sup> de Vallouise	Alphand Claude	
133	Eymeoud Pierre	Conseiller d'Arrondissement		Ch. Hiltner
134	Eymery Louis	délégué de la com <sup>ne</sup> de la H <sup>te</sup> Beaune	Brun Auguste	
135	Eyraud Ferdinand	Conseiller d'Arrondissement		Le Nohel
136	Eyraud Joseph	délégué de la com <sup>ne</sup> des Infourmas	Eyraud Jules	
137	Eyraud Michel	d <sup>o</sup> de S <sup>ts</sup> Bonnet	Ribail Arthur	
138	Eysérie Louis	d <sup>o</sup> de Montéglin	Bernard Emilien	
139	Fabre Adrien	d <sup>o</sup> de Gap	semensatis Louis - Hubaud Joseph	
140	Farnaud Lucien	d <sup>o</sup> de Remollon	Bégou Louis	
141	Faucon Emile	d <sup>o</sup> de Châteauroux	Valenty Elie	
142	Faure Antoine	d <sup>o</sup> de Briançon	Janel Adrien - Chabaud J <sup>ne</sup> Bapt <sup>te</sup>	
143	Faure Auguste	d <sup>o</sup> de Lardier	Martel Gabriel	
144	Faure Ernest	Conseiller d'Arrondissement		Stromy
145	Faure Joseph	délégué de la com <sup>ne</sup> de la Rochette	Matheron Joseph	
146	Faure Laurent	d <sup>o</sup> de Villos S <sup>ts</sup> Paurage	Péthier Pierre	
147	Faure Louis Emile	Conseiller d'Arrondissement		Mronny
148	Faure Maximilien	délégué de la com <sup>ne</sup> de Névaiche	Faure Jean Claude	
149	Faure-Gignoux François	d <sup>o</sup> de Larnières	Faure-Gignoux Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.		QUALITÉ :	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
150	Serrary	Julien	délégué de la com <sup>ne</sup> d'Embrun	Barthelon Gustave - Paris Etienne.	
151	Seraud	François	d° de Ramette	Layan Casimir -	
152	Serrier	Florentin	d° de Barret le Bas	Mouillet Jules -	
153	Shandin	Jacques	d° de Pistolas	Gérard Jacques.	
154	Sortoul	Emile	d° d'Embrun	Barthelon Gustave - Paris Etienne.	
155	Touvat	Achille	d° d'Embrun	d° - - - d°	
156	Gallian	Louis	d° de St <sup>e</sup> Clément	Granet Louis -	
157	Garambois	Elie	d° de Briançon	Janel Adrien - Chabaud J <sup>e</sup> Bapt <sup>e</sup>	
158	Garcin	Jules	d° de Ribiers	Rivas Henri.	
159	Gérard	Adrien	d° de Briançon	Janel Adrien - Chabaud J <sup>e</sup> Bapt <sup>e</sup>	
160	Gérard	Joseph	d° de Pelvoux	Sémiond Aimé -	
161	Giraud	Elix	d° de L'Argentière	Blein Gustave -	
162	Giraud	Jean	Conseiller d'arrondissement		trucy
163	Giraud	Louis	délégué de la com <sup>ne</sup> de Ventavon	Beuzin Octave -	
164	Giraudan	Joseph	délégué de la com <sup>ne</sup> de Ribeyret	Boutaux Joseph -	
165	Gousolin	Joseph	d° de St <sup>e</sup> Eusebe	Gousolin François -	
166	Gousolin	Pierre	d° de St <sup>e</sup> Jacques	Magnan Auguste -	
167	Gaumont	Barthélemy	d° de Echalles en Queyras	Garcin Sébastien -	
168	Grimaud	Désiré	Conseiller Général		Barillonelly
169	Grimaud	Ernest	d°		Monna
170	Grimaud	Louis	délégué de la com <sup>ne</sup> de Chabestan	Arnaud Théodore -	
171	Gros	Auguste	d° de terres	Richard Baptiste -	
172	Gueydan	Jules	Conseiller Général		trucy
173	Gueyraud	Auguste	délégué de la com <sup>ne</sup> de Châteauneuf d'Oze	Biot Joseph -	
174	Guichard	Antoine	d° de Veyres	Reynaud Michel -	
175	Guien	Elie	d° de Montgardin	Espitalier Léon -	
176	Guien	Joseph	d° de Larnes	Barneaud Louis -	
177	Guigues	Alexandre	d° de la Bâtie Neuve	Borel Alphonse -	
178	Hermit	Placide	d° de La Salle	Gravier Joseph -	
179	Hugues	Baptiste	Conseiller d'arrondissement		Musson
180	Imbert	Auguste	délégué de la com <sup>ne</sup> de St <sup>e</sup> Saviour	Bertrand Jérémie -	
181	Imbert	Emile	d° de Guillestre	Poli Ange -	
182	Imbert	Etienne	d° de St <sup>e</sup> Clément	Granet Louis -	
183	Imbert	Joseph	d° de Breissinières	Gérard Louis -	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.		QUALITÉ :	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . . .)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
184	Isnard	Léopold	délégué de la com <sup>me</sup> de Barcelonnette	Robert Séraphin -	
185	Isnard	Edouard	d° de Remollon	Bégou Louis	
186	Jacob	Josephs	d° d'Avançon	Gay Para Marius -	
187	Jame	André	d° de S <sup>t</sup> André d'Embrun	Céard Léon -	
188	James	Casimir	Conseiller d'Arrondissement		Jovine
189	Jauffret	Marcel	d°		Chouzel
190	Jauffret	Auguste	délégué de la com <sup>me</sup> de Lethet	Starnaud Jacques -	
191	Jauffret	Victor	d° de Champcella	Albinieu Séraphin -	
192	Jaussaud	Antoine	d° de Chabottes	Baillie Jean -	
193	Jayme	Claude Joseph	d° de Ruy S <sup>t</sup> Vincent	Combe Léon -	
194	Jean	Casimir	d° d'Aspres s. Buëch	Soreil Joseph	
195	Jean	Ferrol	d° de Gap	Remensatis Louis - Dubaud Joseph -	
196	Jean	Josephs	d° du Poët	Michel César -	
197	Jévodan	Théodore	d° de Villard S <sup>t</sup> Maurice	Réthien Pierre -	
198	Joubert	Alfred	d° de S <sup>t</sup> Marie	Corréard Cyrille -	
199	Joubert	François	Conseiller d'Arrondissement		Reubry
200	Jourdan	Auguste	délégué de la com <sup>me</sup> du Glairzil	Jourdan François -	
201	Jourdan	Charles	Conseiller Général		Suella
202	Juge	Jules	Conseiller d'Arrondissement		La Grane
203	Lagier	Jean Joseph	délégué de la com <sup>me</sup> de S <sup>t</sup> Firmin	Mary Pierre -	
204	Lagier	Jules	d° de S <sup>t</sup> Sauveur	Bertrand Jérémie	
205	Laty	Jean	d° de Lays	Lirdier Pierre -	
206	Laurent	Cloris	d° de la Bâtie Neuve	Borel Alphonse -	
207	Lavison	Raphaël	d° de Tallard	Ricard Victor -	
208	Lions	Emile	d° de Châteauroux	Garnier Auguste -	
209	Liotard	Denis	d° du Lauze	Chevalier Célestin -	
210	Lambard	Achille	d° de Montelus	Reynaud Adrien -	
211	Lombard	Auguste	d° de Bénévent & Charillac	Reynier Théophile -	
212	Loubet	Pierre	d° de S <sup>t</sup> Firmin	Mary Pierre -	
213	Malaterre	Célestin	Conseiller d'Arrondissement		Osper
214	Marcellin	Théodore	délégué de la com <sup>me</sup> d'Embrun	Barthelon Gustave - Paris Etienne -	
215	Marchand	Auguste	Conseiller d'Arrondissement		Jordan
216	Marchis	Jean	délégué de la com <sup>me</sup> de Tars	Dominique Jean -	
217	Marin	Ernest	d° de la Treissinouse	Bourgeois Adolphe -	
218	Marillac	Charles	d° d'Ancelle	Epikallier Joseph -	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
219	Marin Fabouret Clément	Conseiller Général		Muonson
220	Marron Eugène	délégué de la com <sup>mune</sup> du Saix	Mathieu Sindolin.	
221	Marron Jean	d <sup>o</sup> de La Saulce	Gertouze Denis.	
222	Marron Jean Baptiste	d <sup>o</sup> de Moutbrun	Nial Joseph.	
223	Martin Alphonse	Conseiller d'Arrondissement		rapports
224	Martin Emile	délégué de la Com <sup>mune</sup> d'Aspremont	Die' Gabriel.	
225	Martin Hector	d <sup>o</sup> de la Bâtie Montalain	Barthelemy Régis.	
226	Martin Joseph	Conseiller d'Arrondissement		Cap
227	Martin Louis	délégué de la com <sup>mune</sup> de Surmeyer	Martin Marius.	
228	Martin Vincent	d <sup>o</sup> de Champoléon	Baille Jean.	
229	Masse Jules	d <sup>o</sup> de Gallard	Ricard Victor.	
230	Massucco Charles	d <sup>o</sup> de Briançon	Janel Adrien - Chabaud J <sup>o</sup> Baptiste.	
231	Mathieu Joseph	d <sup>o</sup> de Guillemestre	Poli Ange.	
232	Mathomet Jules	d <sup>o</sup> de La Grave	Jacob Emile.	
233	Mauberrét Octave	d <sup>o</sup> de S <sup>te</sup> Eusèbe	Goursolin François.	
234	Mauduëch Lucien	d <sup>o</sup> d'Espinasses	Margaillan Omer.	
235	Maurel Joseph	d <sup>o</sup> d'Eyglis	Borne Joseph.	
236	Marzan Léon	d <sup>o</sup> de Laragne	Peuzin Etienne.	
237	Merle Alexis	d <sup>o</sup> d'Abriès	Richard Luc.	
238	Merle Louis	d <sup>o</sup> de Briançon	Janel Adrien - Chabaud J <sup>o</sup> Bapt <sup>te</sup>	
239	Meyer Alfred	d <sup>o</sup> de Château Ville Vieille	Zhier Louis.	
240	Meyer Joseph	d <sup>o</sup> de S <sup>te</sup> Laurent du Cros	Tieux Zéphirin.	
241	Meysonnier Adrien	d <sup>o</sup> de Ribiers	Rivas Henri.	
242	Michel Emile	d <sup>o</sup> de S <sup>te</sup> Pierre d'Arz	Bernard Marcelin.	
243	Michel Joseph	d <sup>o</sup> d'Esparron	Michel Cyprien.	
244	Michel Paulin	Conseiller d'Arrondissement		Dardelmas
245	Michel Victor	délégué de la Com <sup>mune</sup> de S <sup>te</sup> Apollinaire	Michel Jacques.	
246	Michelon Etienne	d <sup>o</sup> de Sorbiers	Mourre Eugène.	
247	Michon Eugène	d <sup>o</sup> de Monétier Allémont	Rome Casimir.	
248	Missimilly Joseph	d <sup>o</sup> de S <sup>te</sup> Veran	Isnel Jean Raymond.	
249	Margand Jean	d <sup>o</sup> d'Agnielles	Bertrand Albert.	
250	Mouren Eugène	d <sup>o</sup> de S <sup>te</sup> Julien en Champagne	Hubert Jules.	
251	Maren-Proversal Alexandre	Conseiller d'Arrondissement		Baron
252	Maurenas Siffroy	délégué de la com <sup>mune</sup> de l'Épine	Hugues Joachim.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
253	Nicolas Jules	délégué de la com <sup>mune</sup> de Briançon	Janel Adrien - Chabaud J <sup>e</sup> Bapt <sup>e</sup>	
254	Nicollet Darithée	Conseiller d'arrondissement		behalil
255	Nicollet Jean	d <sup>o</sup>		Reynaud
256	Noblemaire Georges	Député		Brande le Breton
257	Oddou Auguste	délégué de la com <sup>mune</sup> de Veynes	Reynaud Etichel -	
258	Ollivier Adolphe	d <sup>o</sup> d'Avançon	Gay-Pera Marius -	
259	Orcière Séverin	d <sup>o</sup> de Rabou	Gay Philippe -	
260	Parandier Camille	Conseiller d'arrondissement		Reubry
261	Pascal François	délégué de la com <sup>mune</sup> de La Motte	Maubervet Armand	
262	Pascal Vincent	d <sup>o</sup> de S <sup>t</sup> Bonnet	Ribail Arthur -	
263	Paul Paul	d <sup>o</sup> de Sigoyer	Oddou Joseph -	
264	Pavie Frédéric	Conseiller Général		Loring
265	Pellevoisin Lucien	d <sup>o</sup>		Sap
266	Pellissier Octavien	délégué de la com <sup>mune</sup> d'Aspres les Corps	Baup Elie -	
267	Pelloux Jean	d <sup>o</sup> de Sigoyer	Oddou Joseph -	
268	Périer Laurent	d <sup>o</sup> de Clameuse d'Ansel	Galland Adrien -	
269	Perrier Eugène	d <sup>o</sup> de S <sup>t</sup> Maurice	Tempier Emilien -	
270	Pétre Joseph	d <sup>o</sup> de La Fave	Borel Pierre -	
271	Peyron Eugène	d <sup>o</sup> de Réallon	Fortier Auguste -	
272	Peyron J <sup>h</sup> dit Echaud	d <sup>o</sup> d <sup>o</sup>	d <sup>o</sup>	
273	Peytral Victor	Conseiller Général		Hubert - Nord Sap
274	Philip Jacques	délégué de la com <sup>mune</sup> d'Arvieux	Meissimilly Antoine -	
275	Pic Auguste	d <sup>o</sup> de La Grave	Jacob Emile -	
276	Planas Joseph	d <sup>o</sup> de Gaps	Ameuratis Louis - Hubaud Joseph -	
277	Planche Gilbert	Conseiller Général		Lerzoulay
278	Plat Antoine	délégué de la com <sup>mune</sup> de Châteauneuf de Chabrès	Eranceau Joseph -	
279	Plat Léon	d <sup>o</sup> de Laragne	Reuzin Etienne -	
280	Pous Etienne	d <sup>o</sup> de S <sup>t</sup> Martin de Queyrières	Pous Barthélemy	
281	Poullilian Joseph	d <sup>o</sup> de La Roche de Rame	Gallice Joseph -	
282	Praboug François	d <sup>o</sup> de Crescléoux	Béthoux Ernest -	
283	Prat Jean	d <sup>o</sup> d'Arvieux	Meissimilly Antoine -	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
284	Prousal Victor	Conseiller Général		Joy
285	Ruy Barthélemy	délégué de la Com <sup>mune</sup> de Château Ville Vieille	Bhier Louis.	
286	Queyrel Henri	d° de Neffes	Jeanseune Joseph.	
287	Queyrel Séraphin	d° de Belleautier	Hubaud Joseph.	
288	Rambaud Augustin	d° de Vitrolles	Robert Abel.	
289	Rambaud Joseph	d° de Buisson	Jauraud Jean.	
290	Razard Aimé	d° de Neynes	Reynaud Michel.	
291	Rey Hilariou	d° de Réotier	Guieu Ferdinand.	
292	Reynaud Armand	d° de Montmond	Bertrand Baptiste.	
293	Reynaud Jean	d° d'Albrie	Richard Luc.	
294	Reynier Jean	d° de St-Jean St-Nicolas	Roman Louis.	
295	Richier Aristi	d° de Lazer	Clément Louis.	
296	Richier Léon	Conseiller d'Arrondissement		Lazer
297	Robert Adrien	délégué de la Com <sup>mune</sup> de Saillouse	Jaume Augustin.	
298	Robert Antoine	d° des Cottés	Serres Marius.	
299	Robert Louis	Conseiller d'Arrondissement		Wendelstein
300	Rolland Etienne	délégué de la Com <sup>mune</sup> de Belvoux	Sémiond Aimé.	
301	Rolland Julien	d° de Briançon	Janel Adrien - Chabaud J <sup>ne</sup> Bapt <sup>te</sup> .	
302	Roman Auguste	d° d°	d° - d°	
303	Roman Etienne	d° du Bersac	Maurel Marius.	
304	Rostan Emile	d° de Mars	Dominique Jean.	
305	Raugon Adrien	Conseiller d'Arrondissement		Sornet
306	Raugon Jules	délégué de la Com <sup>mune</sup> d'Embrun	Barthelou Gustave - Paris Etienne.	
307	Roux Désiré	d° de Chanousse	Coutton Camille.	
308	Roux Pierre	d° de Chauffayer	Loris Pierre.	
309	Sarrazin Auguste	d° de la Cluse	Astrien Camille.	
310	Sarrazin Célestin (fils)	d° de Rambaud	Cainte Sidèle.	
311	Sarrazin Joseph	d° de Chabottes	Borel Jean.	
312	Saunier Casimir	d° de La Saulce	Gertoux Denis.	
313	Sauret Martin	d° de Poligny	Maugnier Alphonse.	
314	Scarafagio Désiré	d° des Orves	Pascal Gilbert.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
315	Sersel Pierre	Conseiller Général		Chenffons
316	Simond Jacques	Conseiller d'Arrondissement		Arriey
317	Sylvestre Joseph	délégué de la com. <sup>ne</sup> de Bruis	Bouvard Joannès	
318	Lenoux Grégoire	d° d'Anquilles	Imbard Adolphe	
319	Lenoux Joseph	d° de Montmorin	Garagnon Joseph	
320	Chouard Auguste	d° d'Embrun	Barthelme Gustave - Paris Etienne	
321	Boy-Riont Maurice	Conseiller Général		Un Champfleury
322	Eruc Simin	délégué de la com. <sup>ne</sup> d'Aspres s. Buis	Soreil Joseph	
323	Truchet Fortuné	d° de Comet	Meunier Honoré	
324	Truchet Jean	d° de St Etienne en Diois	Lapeyre Célestin	
325	Laurin Auguste	Conseiller d'Arrondissement		Loraly
326	Tachier Job	délégué de la com. <sup>ne</sup> d'Esquians	Roman Alphonse	
327	Tachier Louis	d° de Mercueil	Cheval Joachim	
328	Tallérian Jean Baptiste	d° de Leillac	Xavier Claude	
329	Tercueil Paul	Conseiller d'Arrondissement		Wouley
330	Ternet Auguste	délégué de la com. <sup>ne</sup> de St Geris	Relleguin Théodore	
331	Villard Elidier	d° de Gaps	Semuratis Louis - Hubaud Joseph	
332	Villesvieu Raoul	Conseiller Général		Arriey
333	Viotto François	délégué de la com. <sup>ne</sup> de d'Argentière	Blein Gustave	
334	Vayron Paul	d° de Briançon	Janel Adrien - Chabaud J <sup>ne</sup> Bapt <sup>te</sup>	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  <small>Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)</small>	OBSERVATIONS.

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.



*Sap*, le 31 décembre 1925.  
Le Préfet des Hautes-Alpes,  
Le Secrétaire général,

*[Handwritten signature]*



MODÈLE N° 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT  
DU 1<sup>er</sup> BUREAU DE VOTE.




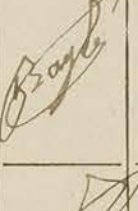
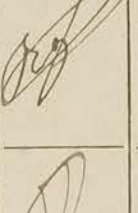


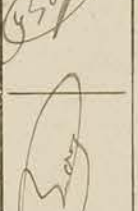
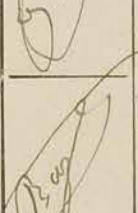


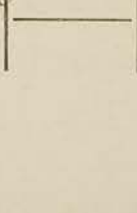
(N°s 1 à 111 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)











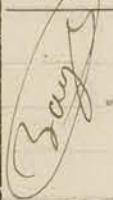

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 31 décembre 1920 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.





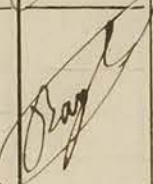







On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.




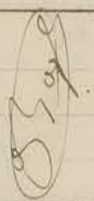
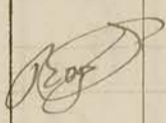

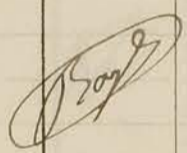


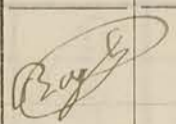
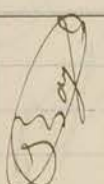

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.






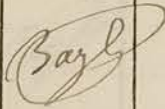




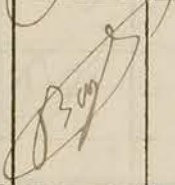

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Abel Louis Conseiller Général					
2	Abard Seraphin Délégué de la Comm <sup>ne</sup> de St. Disdier					
3	Achard Jacques Délégué de la Comm <sup>ne</sup> de Montmaur					
4	Achin Marinus Délégué de la Commune de La Beaume					
5	Achillon Laurent Délégué de la Com <sup>ne</sup> d'Urdit					
6	Aime-Blanc Pierre Délégué de la Com <sup>ne</sup> de Champalieu					
7	Albert Eugène Délégué de la Com <sup>ne</sup> de La Vallé					
8	Albert Julien Délégué de la Com <sup>ne</sup> de Villard Arène					
9	Albrand Alexis Délégué de la Com <sup>ne</sup> de La Roche de Nante					
10	Albrand Jean Louis Délégué de la Com <sup>ne</sup> de Riboul					
11	Allec Calixte Délégué de la Com <sup>ne</sup> de Molines en champs					
12	Alliez Aimé Délégué de la Com <sup>ne</sup> de Monétier les Bains					

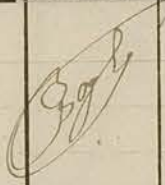
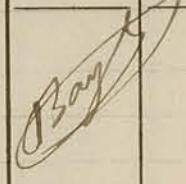
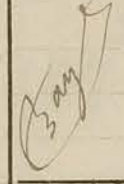

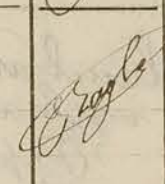
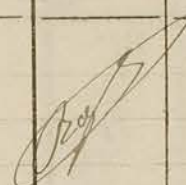


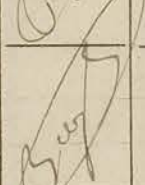

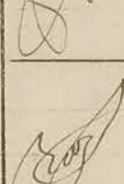
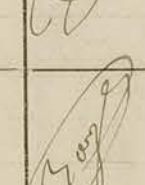
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS, et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Allier Alexis conseiller d'arrondissement					
14	Allier René conseiller d'arrondissement					
15	Alphanod Eugène Délégué de la Commune de St. Chaffrey.					
16	Andrie Auguste Délégué de la Commune de St. Aubay d'Oze.					
17	Arnaud Alphonse Délégué de la Commune de St. Bonnet.					
18	Armand Eugène Délégué de la Commune de St. André de Rosans					
19	Armand Maximilien Délégué de la Commune de St. Colombe					
20	Arnaud Antoine Délégué de la Commune de Baratier					
21	Arnaud Antoine Délégué de la Commune de St. Veran					
22	Arnaud Gustave Délégué de la Commune de Salency					
23	Arnaud Marius Délégué de la Commune de Briquiers					
24	Arnaud Rodolphe conseiller général					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Arthaud Sauteur Délégué de la Com <sup>me</sup> de St Cyrice					
26	Arthaud Victor Délégué de la Commune de Garjayes					
27	Athier Eugène Délégué de la Commune de Anède					
28	Aubert Philippi Délégué de la Com <sup>me</sup> de Chéris.					
29	Aubin Eugène Délégué de la Com <sup>me</sup> de St Etienne le Haut.					
30	Audier Lucie Délégué de la Com <sup>me</sup> de Montdampin					
31	Baille Ferdinand Délégué de la Commune de Rebache.					
32	Baridon Elic Délégué de la Com <sup>me</sup> de Treithimieres					0
33	Barillon Laurent Délégué de la Com <sup>me</sup> de Savoumon					
34	Baronnèche de Benjamin Délégué de la Com <sup>me</sup> de Vallonite					
35	Barneoud Jay Délégué de la Com <sup>me</sup> de Luy St André.					
36	Barmandy Auguste Délégué de la Com <sup>me</sup> de Lagrand					





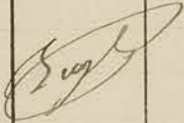







NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Barre Clouis Délégué de la Com <sup>me</sup> de Montjoy					
38	Barthalaud Henri Délégué de la Com <sup>me</sup> de Chateauroux					
39	Barthelemy Alfred Délégué de la Com <sup>me</sup> de Chauffoyet					
40	Barthelemy Raymond Délégué de la Com <sup>me</sup> de St-Crepin					
41	Basset Marius Délégué de la Com <sup>me</sup> de Sizattier.					
42	Basset Paul Délégué de la Com <sup>me</sup> de La Faurie					
43	Bayard Joseph Délégué de la Com <sup>me</sup> de Crattes.					
44	Bayle Edmond Délégué de la Com <sup>me</sup> de Gap.					
45	Beaume Alphonse Délégué de la Com <sup>me</sup> du Nozet.					
46	Bellon Auguste Délégué de la Com <sup>me</sup> de Guillaume Lézarde					
47	Bellon Auguste Délégué de la Com <sup>me</sup> de Villard Loubière.					
48	Berge Vincent Délégué de la Com <sup>me</sup> de Molines en Quercy					

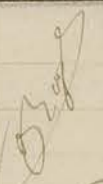
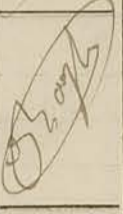






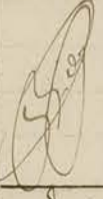



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Bernard Auguste Conseiller et J <sup>ur</sup> dt					
50	Berthe Louis Délégué de la Com <sup>me</sup> de Gap					
51	Bernard Julien Délégué de la Com <sup>me</sup> de Luy 2 <sup>e</sup> arr <sup>on</sup> .					
52	Bernard Pierre Délégué de la Com <sup>me</sup> d'oze					
53	Bertrand Alide Délégué de la Com <sup>me</sup> de Rosant.					
54	Bertrand Emile Délégué de la Com <sup>me</sup> de St ambré d'Embruy					
55	Bertrand Jules Délégué de la Com <sup>me</sup> de St- Julien en Beauchêne					
56	Bertrand Ravul Délégué de la Com <sup>me</sup> de Thourges					
57	Bertrand Pellisson Jean Délégué de la Com <sup>me</sup> d'orciers					
58	Bès Jean Antoine Délégué de la Com <sup>me</sup> de Montgenèvre.					
59	Bernier Léopold Délégué de la Com <sup>me</sup> de St ventarou					
60	Blanc Alexandre Délégué de la Com <sup>me</sup> de Sèvres					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Blanc Elie Délégué de la Commune de Salirans.					
62	Blanc Emile Délégué de la Commune des Orres.					
63	Blanc Lucien Délégué de la Commune de Nossage et Bénivient					
64	Blanchard Alphonse Conseiller général					
65	Blanchard Benoit Délégué de la Commune d'Orpière	Blanchard Luc suppléant Orpière				
66	Blanchard Eugène Délégué de la Commune de St. Chaffrey					
67	Blanchard Frédéric Délégué de la Commune de Rosans					
68	Blanchard Guillaud Albert, Délégué de la Commune des Costes					
69	Bois Benjamin Conseiller général					
70	Boisset Marius Délégué de la Commune de La Vache Vieille					
71	Bonfils, septime Conseiller général					
72	Bonnardel Fernand Délégué de la Commune de Mouchier les Bains					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73.	Bonnardel Louis Délégué de la Com <sup>me</sup> de Savines.					
74	Bonnet Pierre Délégué de la Com <sup>me</sup> de Chabattes					
75	Bonniard Victor Député, conseiller général.					
76	Boutoux, François Délégué de la Com <sup>me</sup> de Laligny.					
77	Borel Jean Délégué de la com <sup>me</sup> de Barret le Haut					
78	Borel Joseph Délégué de la com <sup>me</sup> de St Etienne au Devoluy					
79	Bouillet Victor Délégué de la Com <sup>me</sup> de Moydant					
80	Briant Joseph Délégué de la com <sup>me</sup> de Val des Eies.					
81	Briand Jh Délégué de la Com <sup>me</sup> de Luz Samieres					
82	Brochier François Délégué de la Com <sup>me</sup> de St Léger					
83	Bruny Joseph Délégué de la Com <sup>me</sup> de Hiquilles					
84	Burle Marius Délégué de la com <sup>me</sup> de Rochebrune					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85.	Caillaud Paul Député					
86	Cailler Jean Délégué de la Commune de Monétour les Bains					
87	Chabas Célestin Délégué de la Commune de Luz St Pierre					
88	Chabot Désiré Délégué de la Commune de Forest St Julien					
89	Chabrand Auguste Délégué de la Commune de Opah.					
90	Chabrand Valentin conseiller général					
91	Chainé Oscar Délégué de la Commune de Ronsset					
92	Chais Antoine Délégué de la Commune de St Dizolier					
93	Chais Auguste Délégué de la Commune de Chorges					
94	Chaffois Frédéric Délégué de la Commune de St Pierre d'Argon					
95	Chancel Joseph Délégué de la Commune de Luz St Pierre.					
96	Charbonnier Guillaume Délégué de la Commune de La Pierre.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et - QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Phastan Pierre Délégué de la com <sup>ne</sup> de Livouse					
98	Phastel Elisie Délégué de la Com <sup>ne</sup> St. Pierre.					
99	Chaud Joseph Ant <sup>ne</sup> Délégué de la com <sup>ne</sup> de Livy St. Vincent					
100	Chevalier Séverin Délégué de la com <sup>ne</sup> de Manteyer					
101	Clavel Joseph Délégué de la com <sup>ne</sup> St. Etoile.					
102	Lombal Laurent Délégué de la Com <sup>ne</sup> de St. Crepin					
103	Comier Auguste Délégué de la Com <sup>ne</sup> d'Eyglies.					
104	Constant Auguste Délégué de la com <sup>ne</sup> de Livy St. Eustache					
105	Comand Lion conseiller général					
106	Comonot Lion conseiller général					
107	Courcier Pierre Délégué de la Com <sup>ne</sup> de St. Martin de Queyrières					
108	Curmier Maurice Délégué de la Com <sup>ne</sup> St. Eoures					



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *cent onze* électeurs.

A *Gap*, le *8 janvier* 1921.

Le Préfet,

*M. de Bessy*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

*cent onze*  
*111*

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*Staber*

Les Scrutateurs,

*B. Gayle*

*Alphonse Anna*

*E. Collin*

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### LISTE D'ÉMARGEMENT DU 2<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.

(N°s 112 à 222 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 31 décembre 1920 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
112	Lapin Emile Délégué de la Com <sup>m</sup> e de Montmarin.		<i>Abi</i>			
113	Lorin Victor Délégué de la Com <sup>m</sup> e de Vallserres		<i>Abi</i>			
114	Denizat Gabriel Délégué de la Com <sup>m</sup> e de St-Epine		<i>Abi</i>			
115	Derbez Jean Délégué de la Com <sup>m</sup> e de Prunieres.		<i>Abi</i>			
116	Deglum Antoine Délégué de la Com <sup>m</sup> e de Gap		<i>Abi</i>			
117	Domery Jean Bapté Conseiller d'Arrondissement		<i>Abi</i>			
118	Dupont Louis Délégué de la Com <sup>m</sup> e de la Roche des Ferauds		<i>Abi</i>			
119	Dupont Pierre Délégué de la Commune d'Asnières		<i>Abi</i>			
120	Dutierre-Bresson Joseph Délégué de la Commune d'Arcières.		<i>Abi</i>			
121	Dutierre-Bresson Joseph Délégué de la Commune de St-Jean St-Nicolas		<i>Abi</i>			
122	Dyon Dorville Conseiller d'Arrondissement		<i>Abi</i>			
123	Eboiard Charles Délégué de la Com <sup>m</sup> e St Barthelemy du Cros.		<i>Abi</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
124	Encoyand Joseph Délégué de la commune du Nozer		<i>[Signature]</i>			
125	Escale Hippolyte Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
126	Escallier Jean Délégué de la commune de Gap		<i>[Signature]</i>			
127	Escallier Joseph Délégué de la Commune de St Michel de Chaillol		<i>[Signature]</i>			
128	Escallier Joseph Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
129	Emicé Jacques Délégué de la Com <sup>me</sup> de Rison		<i>[Signature]</i>			
130	Espie Félicien Délégué de la commune d'Antonaves		<i>[Signature]</i>			
131	Estienne Henri Délégué de la Com <sup>me</sup> des Vigneaux		<i>[Signature]</i>			
132	Estienne Léon Délégué de la Com <sup>me</sup> de Vallonite.		<i>[Signature]</i>			
133	Eymoud Pierre Conseiller d'arr <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			
134	Eymery Louis Délégué de la commune de la Ste Beaume		<i>[Signature]</i>			
135	Eyraud Ferdinand Conseiller d'arr <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
136	Eyraud Joseph Délégué de la Commune des Infourmas.		<i>[Signature]</i>			
137	Eyraud Michel Délégué de la Commune de St Bonnet		<i>[Signature]</i>			
138	Eyssérie Louis Délégué de la Commune de Montéglin		<i>[Signature]</i>			
139	Fabre Sobry Délégué de la Commune de Gap.		<i>[Signature]</i>			
140	Farnaud Lucien Délégué de la Commune de Kérivalloz		<i>[Signature]</i>			
141	Faucon Emile Délégué de la Commune de Châteauvieux		<i>[Signature]</i>			
142	Faure Antoine Délégué de la Commune de Briançon		<i>[Signature]</i>			
143	Faure Auguste Délégué de la Commune de Larchier		<i>[Signature]</i>			
144	Faure Ernst conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
145	Faure Joseph Délégué de la Commune de La Rochette		<i>[Signature]</i>			
146	Faure Laurent Délégué de la Commune de Villand St Lamerain		<i>[Signature]</i>			
147	Faure Louis Emile conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
148	Faure Maximilien Délégué de la commune de Nevache		<i>[Signature]</i>			
149	Faure Gignouse <sup>Fils</sup> Délégué de la commune de Cervières		<i>[Signature]</i>			
150	Ferrary Julien Délégué de la commune d'Embrey		<i>[Signature]</i>			
151	Feraud François Délégué de la commune de Romette		<i>[Signature]</i>			
152	Ferrier Florentin Délégué de la commune de Barret le Bas		<i>[Signature]</i>			
153	Flandry Jacques Délégué de la commune de Ristolas		<i>[Signature]</i>			
154	Fortoul Emile Délégué de la commune d'Embrey		<i>[Signature]</i>			
155	Fournat Achille Délégué de la commune d'Embrey		<i>[Signature]</i>			
156	Gallian Louis Délégué de la commune de St. Clément		<i>[Signature]</i>			
157	Garambois Elie Délégué de la commune de Briançon		<i>[Signature]</i>			
158	Garcin Jules Délégué de la commune de Ribiers		<i>[Signature]</i>			
159	Gerard Aubrey Délégué de la commune de Briançon		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
160	Gérard Joseph Délégué de la Comm <sup>ne</sup> de Lelvaux		<i>Delis</i>			
161	Girard, Felix Délégué de la Comm <sup>ne</sup> de l'Argentiere.		<i>Delis</i>			
162	Girard Jean Conseiller d'Arondt.		<i>Delis</i>			
163	Girard Louis Délégué de la com <sup>ne</sup> de Ventavon		<i>Delis</i>			
164	Giraudan Joseph Délégué de la commune de Ribeyret.		<i>Delis</i>			
165	Gontolin Joseph Délégué de la com <sup>ne</sup> de St Eustache		<i>Delis</i>			
166	Gontolin Pierre Délégué de la commune de St Jacques		<i>Delis</i>			
167	Goumon Barthélemy Délégué de la commune de Molines en Guyras		<i>Delis</i>			
168	Guinaud Désiré Conseiller Général		<i>Delis</i>			
169	Guinaud Ernest Conseiller Général		<i>Delis</i>			
170	Guinaud Louis Délégué de la com <sup>ne</sup> de Chalbestay		<i>Delis</i>			
171	Gros Auguste Délégué de la com <sup>ne</sup> de Serres		<i>Delis</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
172	Gueydan Jules Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
173	Gueyraud Auguste Délégué de la Commune de Châteauneuf d'Azé		<i>[Signature]</i>			
174	Guichard Antoine Délégué de la Commune de Veynes		<i>[Signature]</i>			
175	Guinot Elie Délégué de la Commune de Montgardin.		<i>[Signature]</i>			
176	Guieu Joseph Délégué de la Commune de Savines		<i>[Signature]</i>			
177	Guigues Alexandre Délégué de la Commune de la Bâtie-Neuve.		<i>[Signature]</i>			
178	Hermil Elacide Délégué de la Commune de la Salle		<i>[Signature]</i>			
179	Hugues Baptiste Conseiller d'Arrondissement.		<i>[Signature]</i>			
180	Imbert Auguste Délégué de la Commune de St Sauveur		<i>[Signature]</i>			
181	Imbert Emile Délégué de la Commune de Guillestre	Poli Ange, suppléant au délégué.	<i>[Signature]</i>			remplace le délégué empêché pour raison de santé.
182	Imbert Etienne Délégué de la Commune de St Clément		<i>[Signature]</i>			
183	Imbert Joseph Délégué de la Commune de Freixinières		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
184	Ednard Léopold Délégué de la Commune de Barillonnette		<i>[Signature]</i>			
185	Board Edouard Délégué de la Commune de Remollon		<i>[Signature]</i>			
186	Jacob Joseph Délégué de la Comm <sup>ne</sup> d'Ervaucour		<i>[Signature]</i>			
187	Jame André Délégué de la Comm <sup>ne</sup> de St André d'Embun		<i>[Signature]</i>			
188	James Casimir Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			
189	Jauspied Marcel Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			
190	Jauspied Auguste Délégué de la Comm <sup>ne</sup> de Lettre		<i>[Signature]</i>			
191	Jauspied Victor Délégué de la Comm <sup>ne</sup> de Champicella		<i>[Signature]</i>			
192	Jautaud Antoine Délégué de la Comm <sup>ne</sup> de Chaballoumes		<i>[Signature]</i>			
193	Jayme Claude g <sup>h</sup> Délégué de la Comm <sup>ne</sup> de Ling et Vincent		<i>[Signature]</i>			
194	Jean Casimir Délégué de la Commune d'Aspres - 41 Guéche		<i>[Signature]</i>			
195	Jean Ferriol Délégué de la Commune de Gaf		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
196	Jean Joseph Délégué de la commune du Loët		<i>[Signature]</i>			
197	Jérôme Bénédict Délégué de la commune de Villard St-Lancrace		<i>[Signature]</i>			
198	Joubert Alfred Délégué de la commune de Ste Marie		<i>[Signature]</i>			
199	Joubert François Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
200	Jourdan Auguste Délégué de la commune de Glaizil		<i>[Signature]</i>			
201	Jourdan Charles Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
202	Juge Jules Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
203	Lagier Jean Joseph Délégué de la commune de St-Finnig		<i>[Signature]</i>			
204	Lagier Jules Délégué de la commune de St-Jaupeur		<i>[Signature]</i>			
205	Lafy Jean Délégué de la commune de Laze.		<i>[Signature]</i>			
206	Laurent Clovis Délégué de la commune de La Bâtie Neuve		<i>[Signature]</i>			
207	Lavison Raphaël Délégué de la commune de Fallard		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
208.	Liond Emile Délégué de la Commune de Châteauroux.		<i>[Signature]</i>			
209	Piotard Denis Délégué de la Commune de la Sauze		<i>[Signature]</i>			
210.	Lombard Achille Délégué de la Commune de Montelno		<i>[Signature]</i>			
211	Lombard Auguste Délégué de la Commune de Bénivint de Spallac		<i>[Signature]</i>			
212	Loubets Pierre Délégué de la Commune de St. Trinin		<i>[Signature]</i>			
213	Malaterre Celestin Conseiller d'arrondt.		<i>[Signature]</i>			
214	Marcellin Théodore Délégué de la Comm. de Emboury		<i>[Signature]</i>			
215	Marchand Auguste Conseiller d'arrondt.		<i>[Signature]</i>			
216	Marchis Jay Délégué de la Comm. de Vars		<i>[Signature]</i>			
217	Marrin Ernest Délégué de la Comm. de La Trebbinoubé		<i>[Signature]</i>			
218	Marillac Charles Délégué de la Comm. de Arcelle		<i>[Signature]</i>			
219	Marin. La Bourret Edmond Conseiller général		<i>[Signature]</i>			



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *cent onze* électeurs.

A *Chap*, le *8 janvier* 1921.

Le Préfet,

*M. de Kerecy*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *cent onze*

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*A. Gueney*

Les Scrutateurs,

*Ernest Lénard*



(5)

DÉPARTEMENT  
des Hautes-Alpes -

MODÈLE N° 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 3<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.




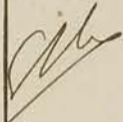
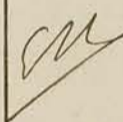
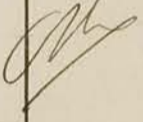
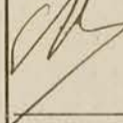
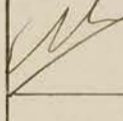
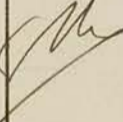
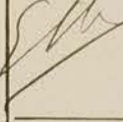

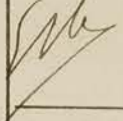
(N°s 223 à 334 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 31 décembre 1920 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
223	Martin Alphonse Conseiller d'arrondissement					
224	Martin Emile Délégué de la Com <sup>m</sup> d'Esprenmont.					
225	Martin Hector Délégué de la Com <sup>m</sup> de la Natie - Montsalion					
226	Martin Joseph Conseiller d'arrondissement					
227	Martin Louis Délégué de la Com <sup>m</sup> de Thunneux					
228	Martin Vincent Délégué de la Com <sup>m</sup> de Champolion					
229	Masse Jules Délégué de la Com <sup>m</sup> de Gallard.					
230	Massucco Charles Délégué de la Com <sup>m</sup> de Briançon					
231	Mathieu Joseph Délégué de la Com <sup>m</sup> de Grilletre.					
232	Mathomet Jules Délégué de la Com <sup>m</sup> de la Grave					
233	Mamberet Octave Délégué de la Com <sup>m</sup> de St Eustache					
234	Manochech Lucien Délégué de la Com <sup>m</sup> d'Espenassé.					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
235	Mauriel Joseph Délégué de la Commune d'Eyglieus		<i>[Signature]</i>			
236	Mazan Léon Délégué de la Commune de Larongne		<i>[Signature]</i>			
237	Merle Alexis Délégué de la Commune d'Albères.		<i>[Signature]</i>			
238	Merle Louis Délégué de la Commune de Briancou		<i>[Signature]</i>			
239	Meyer Alfred Délégué de la Commune de Châteauville Vieille		<i>[Signature]</i>			
240	Meyer Joseph Délégué de la Commune de St-Laurent du Cros.		<i>[Signature]</i>			
241	Mey-Honnier Adrien Délégué de la Commune de Ribiers		<i>[Signature]</i>			
242	Michel Emile Délégué de la Commune de St-Denis Arvez		<i>[Signature]</i>			
243	Michel Joseph Délégué de la Commune d'Esparron.		<i>[Signature]</i>			
244	Michel Paulin conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
245	Michel Victor Délégué de la Commune de St-apollinaire		<i>[Signature]</i>			
246	Michelon Etienne Délégué de la Commune de Torbiers	Mourre Eugène Délégué suppléant	<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
247	Michon Eugène Délégué de la Commune de Monétour-Allemont		<i>[Signature]</i>			
248	Missimilly Joseph Délégué de la Commune de St Veran.		<i>[Signature]</i>			
249	Morgand Jean Délégué de la Commune d'Agnières.		<i>[Signature]</i>			
250	Mouren Eugène Délégué de la Commune de St Julien en Champagn.		<i>[Signature]</i>			
251	Mouren-Drotensul Alde conseiller d'arrondt.		<i>[Signature]</i>			
252	Mourrenas Jiffrey Délégué de la Commune de St Epine.		<i>[Signature]</i>			
253	Nicolas Jules Délégué de la Commune de Bazancou		<i>[Signature]</i>			
254	Nicollet Dositheé conseiller d'arrondt.		<i>[Signature]</i>			
255	Nicollet Jean conseiller d'arrondt.		<i>[Signature]</i>			
256	Noblemaire George Député		<i>[Signature]</i>			
257	Podon Auguste Délégué de la Commune de Reynes		<i>[Signature]</i>			
258	Pollivier Adolphe Délégué de la Commune de Avançon		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>o</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
259	Orciere Séverin Délégué de la Com <sup>me</sup> de Rabou		<i>[Signature]</i>			
260	Laraudier Camille conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
261	Lascal François Délégué de la Com <sup>me</sup> de La Motte.	Maubernet Armand, suppléant au délégué,	<i>[Signature]</i>			remplace le délégué empêché pour raison de santé.
262	Lascal Vincent Délégué de la Com <sup>me</sup> de St Bonnet		<i>[Signature]</i>			
263	Paul Paul Délégué de la Com <sup>me</sup> de Sigoyer		<i>[Signature]</i>			
264	Pavie Frédéric conseiller général		<i>[Signature]</i>			
265	Tellerodier Lucien conseiller général		<i>[Signature]</i>			
266	Tellier Octavien Délégué de la com <sup>me</sup> et d'Appus des Corps		<i>[Signature]</i>			
267	Telloux Jean Délégué de la com <sup>me</sup> de Sigoyer		<i>[Signature]</i>			
268	Térier Laurent Délégué de la com <sup>me</sup> de Clémence d'Ambois		<i>[Signature]</i>			
269	Terrier Eugène Délégué de la Com <sup>me</sup> de St Maurice	Cempster Emilien suppléant délégué	<i>[Signature]</i>			
270	Tétre Joseph Délégué de la com <sup>me</sup> de La Fare	Borel Pierre suppléant délégué	<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
271	Leyron Eugène Délégué de la Comm <sup>ne</sup> de Réallon.		<i>[Signature]</i>			
272	Leyron Yph et Thérèse Délégués de la Comm <sup>ne</sup> de Réallon.		<i>[Signature]</i>			
273	Leyral Victor Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
274	Lhuys Jacques Délégué de la Comm <sup>ne</sup> de Arvicus.		<i>[Signature]</i>			
275	Lie Auguste Délégué de la Comm <sup>ne</sup> de la Grave		<i>[Signature]</i>			
276	Thomas Joseph Délégué de la Comm <sup>ne</sup> de Gap		<i>[Signature]</i>			
277	Blanche Gilbert Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
278	Plat Antoine Délégué de la Comm <sup>ne</sup> de Châteauneuf de Chabre		<i>[Signature]</i>			
279	Plat Lion Délégué de la Comm <sup>ne</sup> de Lardagne		<i>[Signature]</i>			
280	Toni Étienne Délégué de la Comm <sup>ne</sup> de St Martin de Meyrieux		<i>[Signature]</i>			
281	Tordilian Joseph Délégué de La Roche de Ramé		<i>[Signature]</i>			
282	Tralong François Délégué de la Comm <sup>ne</sup> de Frelichon		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
283	Prat Jean Délégué de la Commune d'Arvicieux		<i>[Signature]</i>			
284	Provantat Victor Conseiller municipal		<i>[Signature]</i>			
285	Duy Barthélemy Délégué de la Commune de Château-ville-Vieille		<i>[Signature]</i>			
286	Queyrel Henri Délégué de la Commune de Meffes.		<i>[Signature]</i>			
287	Queyrel Siraphin Délégué de la Commune de Pelleautier		<i>[Signature]</i>			
288	Rambaud Augustin Délégué de la Commune de Nethalles		<i>[Signature]</i>			
289	Rambaud Joseph Délégué de la Commune de Buisson		<i>[Signature]</i>			
290	Razard Armand Délégué de la Commune de Veynes		<i>[Signature]</i>			
291	Roy Melarion Délégué de la Commune de Reiotier		<i>[Signature]</i>			
292	Renaud Armand Délégué de la Commune de Montron		<i>[Signature]</i>			
293	Renaud Jean Délégué de la Commune de St-Hubert		<i>[Signature]</i>			
294	Reynier Jean Délégué de la Commune de St-Jean-St-Nicolas		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
295	Richier Aristi Délégué de la Commune de Lazer		<i>[Signature]</i>			
296	Richier Léon conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
297	Robert Adrien Délégué de la Commune de Tordilhoue		<i>[Signature]</i>			
298	Robert Antoine Délégué de la Commune des Crotes		<i>[Signature]</i>			
299	Robert Louis conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
300	Molland Etienne Délégué de la Commune de Leloux		<i>[Signature]</i>			
301	Molland Julien Délégué de la Commune de Briancou		<i>[Signature]</i>			
302	Roman Auguste Délégué de la Commune de Briancou		<i>[Signature]</i>			
303	Roman Etienne Délégué de la Commune de Bertac		<i>[Signature]</i>			
304	Rostan Emile Délégué de la Commune de Vend.		<i>[Signature]</i>			
305	Rougey Adrien conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
306	Rougey Jules Délégué de la Commune d'Embrey.		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
307	Roux Désiré Délégué de la com <sup>me</sup> de Chanouffe.		<i>[Signature]</i>			
308	Roux Pierre Délégué de la com <sup>me</sup> de Chauffays.		<i>[Signature]</i>			
309	Sarrazin Auguste Délégué de la com <sup>me</sup> de La Cluse		<i>[Signature]</i>			
310	Sarrazin Celestin Délégué de la com <sup>me</sup> de Rambaud.		<i>[Signature]</i>			
311	Sarrazin Joseph Délégué de la com <sup>me</sup> de Chabottes		<i>[Signature]</i>			
312	Sannier Casimir Délégué de la com <sup>me</sup> de La Sautee.		<i>[Signature]</i>			
313	Sauret Martin Délégué de la com <sup>me</sup> de Laliguy.	Vaugier Alphonse suppléant délégué	<i>[Signature]</i>			
314	Scara fagio Désiré Délégué de la com <sup>me</sup> des Orres.		<i>[Signature]</i>			
315	Servet Pierre conseiller général		<i>[Signature]</i>			
316	Sirgnod Jacques conseiller d'arrondt.		<i>[Signature]</i>			
317	Sylvestre Joseph Délégué de la com <sup>me</sup> de Breuil		<i>[Signature]</i>			
318	Tenoux Frédéric Délégué de la com <sup>me</sup> d'Arquillet.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
319	Zaroux Joseph Délégué de la Commune de Montmorin		<i>[Signature]</i>			
320	Zhouard Auguste Délégué de la Commune de Embourcy.		<i>[Signature]</i>			
321	Zoy-Riont Maurice Conseiller général		<i>[Signature]</i>			
322	Zuc Firmin Délégué de la Commune de Aspres et Buëch		<i>[Signature]</i>			
323	Zuchet Fortuné Délégué de la Commune de Lompert.		<i>[Signature]</i>			
324	Zuchet Jean Délégué de la Commune de St Etienne au-Dévoluy		<i>[Signature]</i>			
325	Zurri Auguste Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
326	Zachin Gab Délégué de la Commune de Eyguianis		<i>[Signature]</i>			
327	Zachier Louis Délégué de la Commune de Mireuil		<i>[Signature]</i>			
328	Zallerian Jean Baptiste Délégué de la Commune de Ceillac		<i>[Signature]</i>			
329	Zereuil Paul Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
330	Zernct Auguste Délégué de la Commune de St Genis.		<i>[Signature]</i>			



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *cent douze* électeurs.

A *Gap*, le *8* janvier 1921.

Le Préfet,

*M. de Ville...*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *cent douze*

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*[Signature]*

Les Scrutateurs,

*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*

12  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

---

Election Sénatoriale du 9 Janvier 1921

---

VICTOR PROVANSAL

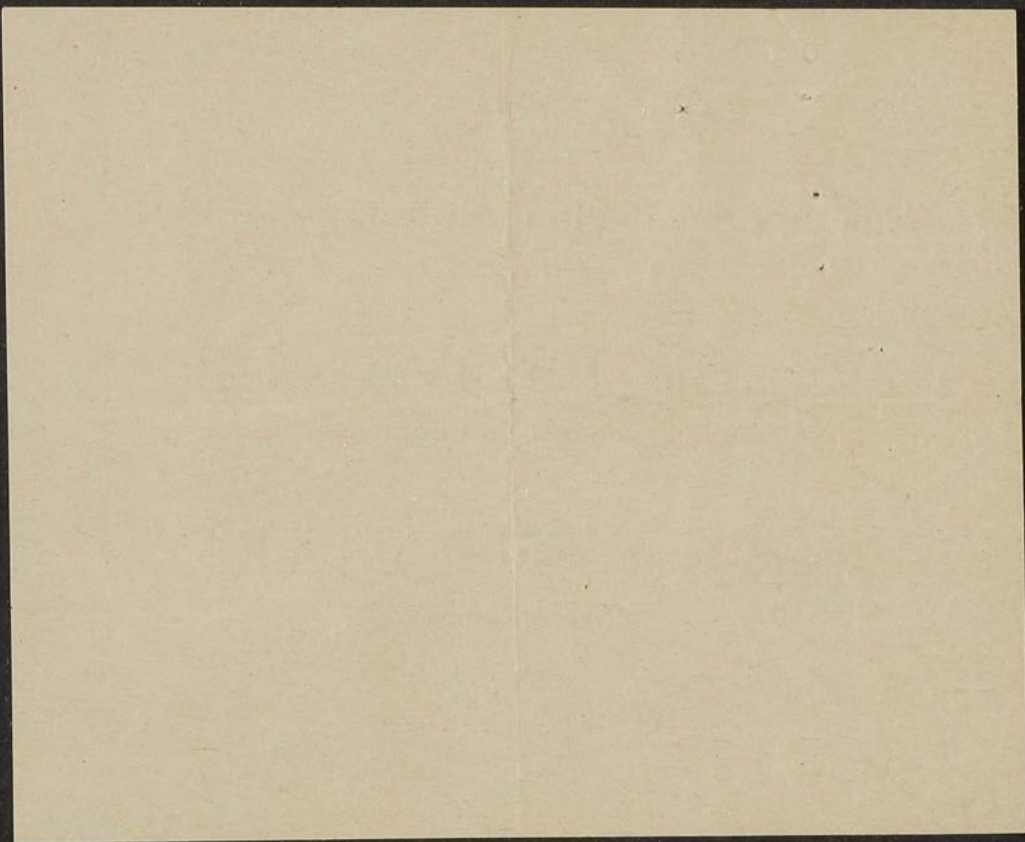
Conseiller Général du Canton de Gap

AUGUSTE THOUARD

Maire d'Embrun

---

GAP: L. JEAN & PEYROT



13)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

---

Election Sénatoriale du 9 Janvier 1921

Victor PEYTRAL

Ancien Sous-Secrétaire d'Etat

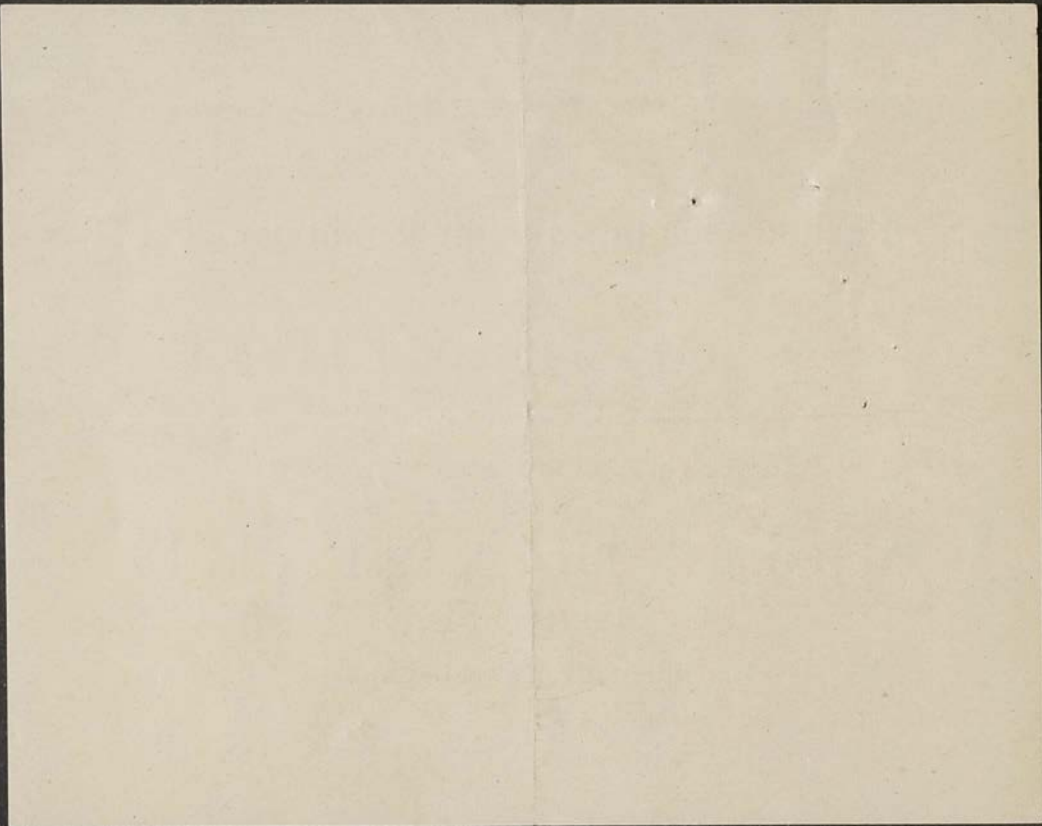
SÉNATEUR SORTANT

Victor BONNIARD

DÉPUTÉ

Président du Conseil Général

---





300  
Département des Hautes-Alpes.

300 Elections sénatoriales du 9 janvier 1921 (1<sup>er</sup> tour de scrutin) 300  
Dépouillement des votes de la 1<sup>ère</sup> section.

300 300 300

Candidats : M. Peytral

M. Bonnard

M. Comand

M. Trovenal

M. Chonard

M. Noblemaire

M.

M.

M.

M.

autres nombre de  
différentes listes  
et papeteries  
en blanc et bleues

20  
40  
60  
80  
100

20  
40  
60  
80  
100

20  
40  
60  
80  
100

20  
40  
60  
80  
100

20  
40  
60  
80  
100

20  
40  
60  
80  
100

20  
40  
60  
80  
100

20  
40  
60  
80  
100

20  
40  
60  
80  
100

20  
40  
60  
80  
100

5/

(71)  
quatre vingt  
quatre voix

(71)  
soixante-seize  
voix

(12)  
douze voix

(21)  
vingt et  
une voix

(21)  
~~deux~~  
~~vingt~~  
vingt et  
une voix

(2)  
deux voix

(2)

Signatures  
des scrutateurs  
Alphonse  
Comand

Alphonse  
Comand  
E. B. B.

E. B. B.

(6)

Elections Sénatoriales du 9 janvier 1921 (1<sup>er</sup> tour de scrutin)

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

DÉPOUILLEMENT DES VOTES ~~DE LA COMMUNE~~ De la 1<sup>ère</sup> section

ARRONDISSEMENT D

Candidats : M. Peytral	M. Bonniard	M. Courand	M. Troussal	M. Abouard	M. Vablenaire	M.	M.	M.
20	20	20	20	20	20	20	20	20
40	40	40	40	40	40	40	40	40
60	60	60	60	60	60	60	60	60
80	80	80	80	80	80	80	80	80
100	100	100	100	100	100	100	100	100
120	120	120	120	120	120	120	120	120
140	140	140	140	140	140	140	140	140
160	160	160	160	160	160	160	160	160
180	180	180	180	180	180	180	180	180
200	200	200	200	200	200	200	200	200
220	220	220	220	220	220	220	220	220
240	240	240	240	240	240	240	240	240
260	260	260	260	260	260	260	260	260
280	280	280	280	280	280	280	280	280

*arrêter l'homme  
de sa femme et bon  
par otage car il est  
en bord de l'elbe*

(84)

*quatre vingt quatre  
voix*

(41)

*quarante et onze  
voix*

(12)

*douze voix*

(21)

*vingt et une voix*

(24)

*vingt quatre  
voix*

(2)

*deux voix*

(71)

*Signatures  
des scrutateurs  
B. Gay  
Alphonse Kinner*

Département des Hautes-Alpes

anées bon nombre de  
 de passés à l'étranger  
 par des personnes  
 en l'occurrence

181

300		300		300		300		300		300		300		300	
Candidats: M. Peyrol		M. Bonnard		M. Cournaud		M. Etanard		M. Provencal		M. Branche		M. Roblesmaire		M.	
20															
40															
60															
80															
100															
120															
140															
160															
180															
200															
220															
240															
260															
280															
300															

Ont obtenu: Peyrol soixante seize voix  
 Bonnard soixante un  
 Cournaud vingt trois  
 Etanard vingt six  
 Provencal vingt quatre  
 Branche une  
 et Roblesmaire une.

Signatures  
 des scrutateurs  
*[Signature]*  
*[Signature]*

Elections sénatoriales du 9 janvier 1921. (1<sup>er</sup> tour de scrutin)

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

DÉPOUILLEMENT DES VOTES ~~DE LA COMMUNE~~ De la 2<sup>e</sup> Section.

ARRONDISSEMENT D

ajouter le nombre  
de suffrages obtenus  
par chaque candidat  
en toutes lettres

Candidats : M.	M. Peytral	M. Bonniard	M. Cornand	M. Chouard	M. Provasal	M. Planche	M. Noblemarie	M.	M.	M.
20								20	20	20
40								40	40	40
60								60	60	60
80								80	80	80
100	76 voix	61 V.						100	100	100
120	Ont obtenu: Peytral soixante-seize voix							120	120	120
140	Bonniard soixante-une							140	140	140
160	Cornand vingt-trois							160	160	160
180	Chouard vingt-six							180	180	180
200	Provasal vingt-quatre							200	200	200
220	Planche une							220	220	220
240	Noblemarie une							240	240	240
260								260	260	260
280								280	280	280

Signatures  
des  
Scrutateurs  
Léonard  
P. J.

(9)

Elections sénatoriales du 9 janvier 1921 (1<sup>er</sup> tour de scrutin).

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

DÉPOUILLEMENT DES VOTES ~~DE LA COMMUNE~~ de la 3<sup>e</sup> Section.

ARRONDISSEMENT D

Candidats : M.	<i>Peysrat</i>	M.	<i>Bonniard</i>	M.	<i>Carnaud</i>	M.	<i>Provencal</i>	M.	<i>Chouard</i>	M.	<i>d'Allemaire</i>	M.	<i>Collevizis</i>	M.		M.		M.
20																		
40																		
60																		
80																		
100																		
120			(80)		(13)		(17)		(19)		(3)		(1)					
140	(84)		quatre vingt		treize voix		dix sept voix		dix neuf voix		trois voix		un voix					
160	quatre vingt		voix															
180	quatre voix																	
200																		
220																		
240																		
260																		
280																		

ajouter le nombre  
de suffrages obtenus par  
Chaque candidat  
en toutes lettres

(101)

Signatures  
des scrutateurs :

*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*



**MEMBRE DU SÉNAT.**

Élu le 9 janvier 1921.

(1<sup>er</sup> tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.....	<u>334</u>
Nombre des votants.....	<u>334</u>
Nombre des suffrages exprimés.....	<u>332</u>

1<sup>er</sup> CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Leytral

Prénoms : Victor

Qualification, profession, etc. : Sénateur sortant

Date de la naissance : 12 août 1874

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu..... 244

11-366-1919. [7938] Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Bonniard..... 212

M. Chouard..... 66

M. Lrovausal..... 62

M. Cornaud..... 48

Divers, bulletins nuls ou voix perdues..... 10

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne. . . 642

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 9 janvier 1921.

(1<sup>er</sup> tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits . . . . .	334
Nombre des votants . . . . .	334
Nombre des suffrages exprimés . . . . .	332

2<sup>e</sup> CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Bonnard

Prénoms : Victor

Qualification, profession, etc. : Député

Date de la naissance : 3 avril 1855

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu . . . . . 212

11-366-1919. [7938]

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Leytral . . . . .	244
M. Chouard . . . . .	66
M. Provansal . . . . .	62
M. Cornand . . . . .	48
Divers, bulletins nuls ou voix perdues . . . . .	10

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne . . . . . 642



C. 178-

P.O.

M. René Gouge  
Rabat

2<sup>e</sup> Bureau

ÉLECTION SÉNATORIALE

du 9 Janvier 1921

Département des Hautes-Alpes

M. { Peytral, élu  
Bonniard,

Monsieur le Président

1008

du Sénat

( Secrétariat Général de la Présidence )



INTÉRIEU

INTÉRIEU